



ΣΥΟΕ | ١٨٧٥٨٣٠
مدينة أݢادير
VILLE D'AGADIR

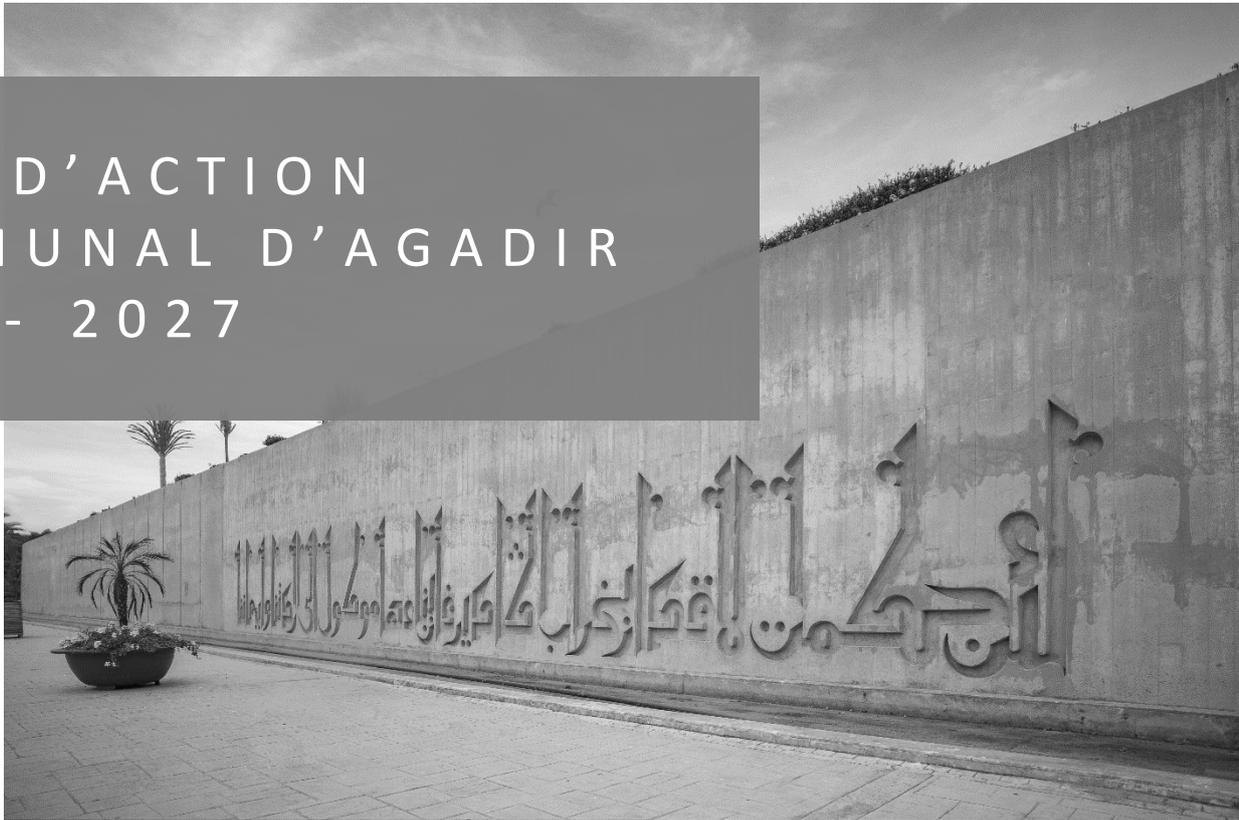
PLAN D'ACTION COMMUNAL D'AGADIR 2022 - 2027





ΣΥΟΕ | ١٨٧٥٨ΣΟ
مدينة أݢادير
VILLE D'AGADIR

PLAN D'ACTION COMMUNAL D'AGADIR 2022 - 2027





صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرَهُ اللهُ



« ...c'est aux Conseils communaux qu'il revient d'assurer la gestion des services de base dont le citoyen a besoin chaque jour. Le gouvernement, quant à lui, se charge d'élaborer les politiques publiques et les plans sectoriels, et de veiller à leur mise en œuvre.

Le ministre n'est pas responsable de l'approvisionnement en eau et en électricité. Ce n'est pas à lui d'assurer le transport public, ni de la propreté de la commune, du quartier ou de la ville, pas plus que d'y garantir la qualité des routes et des chaussées. Ce sont plutôt les élus communaux qui sont responsables de ces services publics, au sein de leurs circonscriptions respectives et devant les électeurs qui ont voté pour eux.

Ces élus sont également chargés de lancer et de mettre en œuvre les chantiers et les projets de développement dans les circonscriptions de leur ressort, afin de créer des emplois et de créer pour les citoyens les conditions d'accès à un revenu stable.

C'est dire la noblesse et la portée de leur mission. Elle exige loyauté et intégrité, ainsi qu'un sens élevé des responsabilités, et la capacité de rester proche du citoyen, en interaction permanente avec lui, à l'écoute de ses préoccupations pressantes, et prompt à répondre à ses sollicitations administratives et sociales. »

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste, adressé à l'occasion de l'ouverture de la première session de la troisième année législative de la 9^{ème} législature
Rabat 11/10/2013



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

- Référentiel pour la préparation du PAC 8
- Cadre juridique régissant la préparation du PAC 9
- Méthodologie et approche utilisées pour préparer le PAC 10
- Organigramme du bureau du conseil communal 11

ETAT DES LIEUX

- Résumé du diagnostic participatif 14
- Ce que veulent les Gadiris 18
- Diagnostic des besoins 20
- Vision 26

DIMENSION 1 : TERRITOIRE ATTRACTIF

- Axe 1 : Essor socio-économique 30
- Axe 2 : Cité des sports 41
- Axe 3 : Phare culturel 51

DIMENSION 2 : VILLE DURABLE ET INTELLIGENTE

- Axe 4 : Ville citoyenne 67
- Axe 5 : Agadir Eco-cité à bas carbone 72
- Axe 6 : Agadir numérique 84

DIMENSION 3 : ASSEMBLÉE OUVERTE

- Axe 7 : Communication transparente 94
- Axe 8 : Finances équilibrées 103
- Axe 9 : Gouvernance responsable 108

DIMENSION 4 : INFRASTRUCTURE MODERNE

- Axe 10 : Gestion patrimoniale et urbanistique 114
- Axe 11 : Infrastructure urbaine 126
- Axe 12 : Mobilité multimodale 139

SYNTHESE DU PAC EN CHIFFRES

149

Référentiel pour la préparation du PAC

- La Constitution du Royaume de 2011 (Article 139)
- Les discours et directives de S.M. le Roi Mohamed VI
- Loi organique n° 113-14 relative aux communes promulguée par le dahir n° 1- 15-85 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) – Articles : de 78 à 82
- Loi-cadre n° 99-12 portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD).
- Décret n° 2.17.306 du 8 Chaoual 1438 (3 juillet 2017) fixant les mécanismes et les outils nécessaires d'accompagnement de la commune en vue d'atteindre une bonne gouvernance dans la gestion de ses affaires et dans l'exercice des compétences qui lui sont dévolues.
- Décret n° 2-16-307 du 23 ramadan 1437 (29 juin 2016) fixant le contenu de la programmation triennale du budget de la commune et les modalités de son élaboration.
- Décret n° 2-16-305 du 23 ramadan 1437 (29 juin 2016) fixant la procédure et les délais de préparation de la programmation triennale du budget de la région.
- Décret n° 2-16-301 du 23 ramadan 1437 (29 juin 2016) fixant la procédure d'élaboration du plan d'action de la commune, de son suivi, de son actualisation, de son évaluation et des mécanismes de dialogue et de concertation pour son élaboration.
- Portail national des collectivités territoriales : <https://www.collectivites-territoriales.gov.ma/>
- Les programmes sectoriels gouvernementaux et le nouveau modèle de développement
- Guide d'élaboration du plan d'action de la Commune (PAC)
- Programme de développement régional
- Programme de Développement Urbain d'Agadir (PDU) 2020-2024
- Programme politique des parties majoritaires
- Les différents plans et études d'urbanisme et d'aménagement réalisés par la commune.
- La procédure d'élaboration du schéma régional d'aménagement du territoire, de son actualisation et de son évaluation
- Les consultations participatives et thématiques organisées avec les différents acteurs.
- Les consultations organisées avec le conseil régional, les communes territoriales voisines et les chambres professionnelles

Le cadre juridique régissant la préparation du PAC

La constitution du Royaume du Maroc de 2011

Article 139 : Des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation sont mis en place par les Conseils régionaux et les Conseils des autres collectivités territoriales pour favoriser l'implication des citoyennes et des citoyens, et des associations dans l'élaboration et le suivi des programmes de développement.

Loi organique n° 113.14 relative aux communes promulguée par le dahir n° 1- 15-85 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015)

Article 78 : La commune met en place, sous la supervision du président de son conseil, un plan d'action de la commune et œuvre à son suivi, son actualisation et son évaluation.

Le plan d'action de la commune fixe, pour six années, les actions de développement prévues d'être réalisées ou d'y participer sur le territoire de la commune.

Le plan d'action de la commune est établi au plus tard au cours de la première année du mandat du conseil, en cohérence avec les orientations du programme de développement régional, suivant une démarche participative et en coordination avec le gouverneur de la préfecture ou de la province ou son intérimaire, en sa qualité du chargé de la coordination des activités des services déconcentrés de l'administration centrale.

Le plan d'action de la commune doit comporter un diagnostic mettant en évidence les besoins et les potentialités de la commune, une identification de ses priorités et une évaluation de ses ressources et dépenses prévisionnelles afférentes aux trois premières années et doit prendre en considération l'approche genre.

Article 79 : La commune œuvre à l'exécution de son plan d'action selon la programmation pluriannuelle prévue à l'article 183 de la présente loi organique.

Article 80 : Le plan d'action de la commune peut être actualisé à partir de la troisième année de son entrée en vigueur.

Article 81 : Est fixée par voie réglementaire la procédure d'élaboration du plan d'action de la commune, de son suivi, de son actualisation, de son évaluation et des mécanismes de dialogue et de concertation pour son élaboration.

Article 82 : Afin d'élaborer le plan d'action de la commune, l'administration, les autres collectivités territoriales, les établissements et entreprises publics communiquent à la commune les documents disponibles relatifs aux projets d'équipement prévus pour être réalisés sur le territoire de la commune.

Décret n° 2-16-301 du 23 ramadan 1437 (29 juin 2016) fixant la procédure d'élaboration du plan d'action de la commune, de son suivi, de son actualisation, de son évaluation et des mécanismes de dialogue et de concertation pour son élaboration.

Méthodologie et approche utilisée pour préparer le PAC

L'élaboration du plan d'action communal s'est faite en accord avec le cadre juridique et le référentiel mentionnés et en respectant une méthodologie précise incluant toutes les étapes essentielles à la réussite du plan d'action. L'approche inclue un système d'amélioration continue avec un point d'étape important au bout de trois ans.

Le schéma ci-dessous décrit de manière synthétique la démarche suivie :

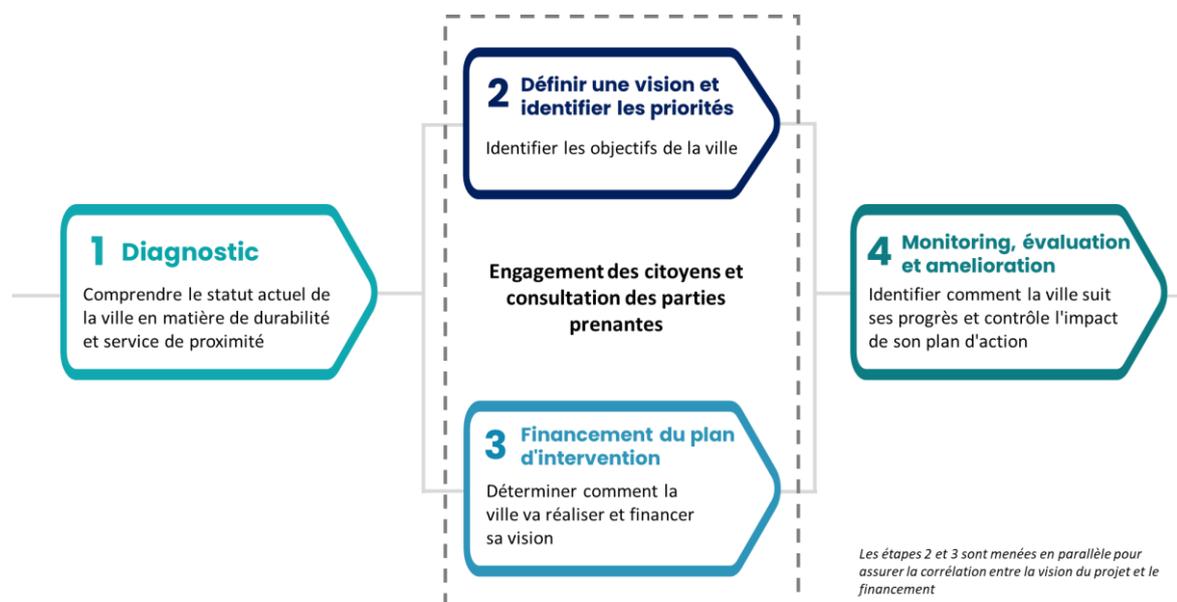


Figure 1 : Méthodologie de l'élaboration du Plan d'Action Communal

Organigramme du bureau du conseil communal

Aziz AKHANNOUCH

Président

Mostafa BOUDERKA

1^{er} Vice-Président

En charge des travaux et études, de la construction, de l'immobilier et de la gestion des marchés et des affaires d'investissement

Lbachir BENHMADE

2^{ème} Vice-Président

En charge des finances et du budget

Abdelghani BOUAICHI

3^{ème} Vice-Président

En charge de la préservation de l'environnement, de la qualité de vie et de l'amélioration des services vitaux pour la population

Abdellah BOULGHMAIR

4^{ème} Vice-Président

En charge des affaires économiques et de l'encouragement à l'entrepreneuriat

Fatima AMZIL

5^{ème} Vice-Président

En charge des affaires sociales et du développement humain

Lahoussine ABOUDRAR

6^{ème} Vice-Président

Responsable du maintien de la santé et de la sécurité sanitaire

M'hand AKERNANE

7^{ème} Vice-Président

En charge des affaires juridiques et des relations départementales

El Habib AGHRISS

8^{ème} Vice-Président

En charge de la coopération, du partenariat, des médias, de la communication et des relations avec la société civile

Fatima-Zohra ABOU-ZAID

9^{ème} Vice-Président

En charge des affaires sportives et de la jeunesse

Zahra EL MANCHOUDI

10^{ème} Vice-Président

En charge des affaires culturelles, de la revitalisation de la ville et de la préservation du patrimoine

Khalid KAIDI

Secrétaire du Conseil

Sana BOUHAMIDI

Adjoint-Secrétaire

Figure 2 : Organigramme du bureau du conseil communal

Comité d'organisation

Le comité d'organisation chargé de préparer le projet du Plan d'Action Communal est composé de mesdames et messieurs :

- Mostafa BOUDERKA : 1er Vice-Président, Coordonnateur du comité de pilotage
- Lbachir BENHMADE : 2ème Vice-Président, Membre du comité
- Fatima AMZIL : 5ème Vice-Président, Membre du comité
- M'hand AKERNANE : 7ème Vice-Président, Membre du comité
- El Habib AGHRISS : 8ème Vice-Président, Membre du comité
- Khalid KAIDI : Secrétaire du Conseil, Membre du comité

Équipe de travail

L'équipe de travail chargée de préparer le projet du Plan d'Action Communal est composée de Mesdames et Messieurs :

- Hassan BEN MOHAMMED : Directeur Général des intérêts collectifs, Coordinateur de l'équipe de travail
- Imane ACHEMLAL : Responsable du Département des Travaux et Etudes, membre
- Laila OUBAALI : Responsable de l'Autorité de protection de l'environnement, membre
- Najat FADILI : Technicienne à la Direction Générale, membre
- Kamal JELOUANE : Chef du Département des Finances et Budget, membre
- Mohammed TALHA : Responsable du Département de la Gouvernance et du Suivi du Plan d'Action, membre
- Abdallah GOUIGHIR : Administrateur dans l'intérêt de la gouvernance, membre
- Ma-El-Ainin SIDI ALI : Administrateur à la Direction de la Gouvernance, membre
- Ahmed ASSOUSS : Administrateur à la Direction de la Gouvernance, membre
- Redwan MISBAH : Technicien à la Direction de la Coopération, du Partenariat et de l'Information, membre

Équipe technique

M. Zakaria OULAD, coordinateur de l'équipe et membre du conseil communal, les cadres et les salariés de la commune d'Agadir et toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration du projet de Plan d'Action Communal 2022 -2027.

ETATS DES LIEUX

Diagnostic participatif

En application des dispositions de l'article 139 de la Constitution et conformément à la loi organique n° 14.113 de 2015 et à la nouvelle organisation collective, divers mécanismes participatifs de dialogue et de concertation ont été utilisés pour faciliter la participation des citoyens et citoyennes à un diagnostic participatif de la situation de la ville et à l'élaboration du présent Plan d'Action Communal, ouvrant ainsi le groupe de travail sur son environnement.

La commune d'Agadir a organisé 5 rencontres de participation citoyenne avec les gadiris et les associations de la société civile des Piémont, d'Anza-Taddart, de Bensergao, de Tikiouine, du Centre-Ville et les gadiris du monde en distanciel pour une inclusion plus large.



إعلان للعموم

ينهي رئيس جماعة أكادير إلى علم كافة المواطنين والمواطنات أن الجماعة شرعت في إعداد برنامج عمل الجماعة 2023-2028. وفي هذا الصدد ستنظم لقاءات تشاورية مع مختلف فعاليات المدينة قصد إشراكها في إعداد هذا البرنامج حسب الجدولة التالية:

| المكان | المنطقة | التاريخ |
|---|-----------------|----------------------|
| المركز الثقافي محمد ابيزكا بالحي المحمدي | سفوح الجبال | الخميس 04 غشت 2022 |
| المركز الاجتماعي التربوي لمؤسسة محمد الخامس للتضامن بتدارت أنزا | أنزا - تدارت | الجمعة 05 غشت 2022 |
| المركز الثقافي أودادن بنسركاو | بنسركاو - أغروض | السبت 06 غشت 2022 |
| المركز متعدد الإستعمالات بترانزان بتيكويين | تيكويين | الاثنين 08 غشت 2022 |
| قاعة إبراهيم راضي القصر البلدي | أكادير المدينة | الثلاثاء 09 غشت 2022 |

- كل الاجتماعات تبتدئ من الساعة الثالثة بعد الزوال -

يهيب رئيس جماعة أكادير بالجميع الحضور والانخراط في إنجاز هذه اللقاءات. ويعتبر هذا الإعلان بمثابة دعوة.

البوابة الرسمية للجماعة: www.agadir.ma

Figure 3 : Annonce publique des réunions de participation citoyenne

Table 1 : Agenda des rencontres de participation citoyenne

| Date | Horaire | Zone | Lieu |
|-----------------------|---------------|---------------------|---|
| Jeudi 04 Août 2022 | 15h00 – 20h00 | Piémont | Centre culturel Mohamed Abizga – Hay Mohamadi |
| Vendredi 05 Août 2022 | 15h00 - 19h00 | Anza – Taddart | Complexe socio-éducatif de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité – Tadart Anza |
| Samedi 06 Août 2022 | 15h00 - 19h00 | Bensergao – Aghroud | Centre culturel Oudaden - Bensergao |
| Lundi 08 Août 2022 | 15h00 - 19h00 | Tikiouine | Complexe Omnisport Biranzane – Tikiouine |
| Mardi 09 Août 2022 | 15h00 - 19h00 | Agadir centre | Salle Ibrahim Radi – hôtel de ville |



Figure 4 : Rencontres de participation citoyenne

Les schémas ci-dessous regroupent des statistiques de participation aux sessions organisées à Agadir :

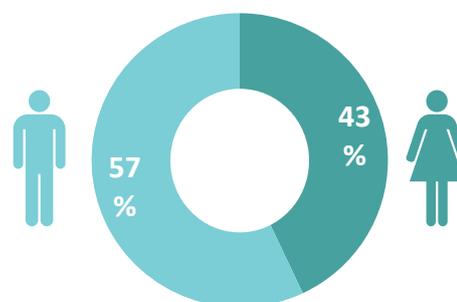
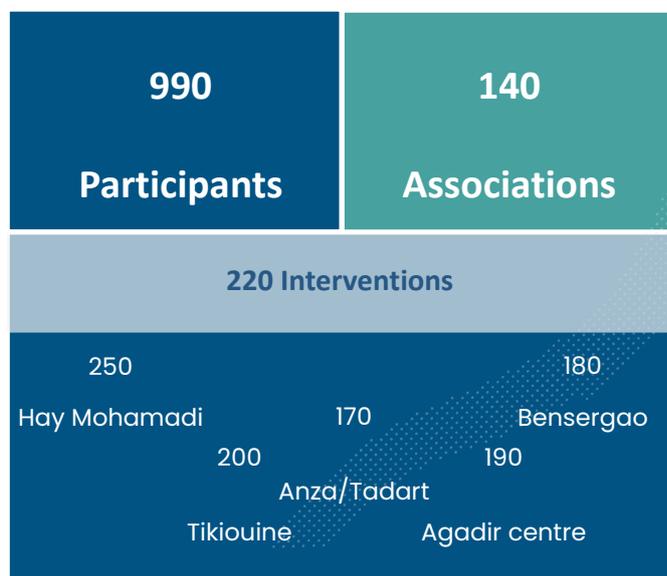


Figure 5 : Répartition des participants par Sexe

Figure 6 : Nombre de participants aux rencontres citoyennes

La commune a également organisé plusieurs rencontres thématiques entre août et septembre 2022 avec les forces vives de la ville pour assurer une co-construction efficiente et la représentation des principales catégories d'opérateurs et de professionnels.

Tableau 1 : Rencontres thématiques

| Date | Horaire | Thème | Lieu |
|----------------------------|---------|--|-------------------------------------|
| Mardi 26 juillet 2022 | 17h00 | Les chambres professionnelles | Salle des réunions – hôtel de ville |
| Mercredi 03 août 2022 | | Les personnes en situation de handicap | Espace femme et enfant - Lagouira |
| Mercredi 17 août 2022 | | La langue Amazighe | Salle des réunions – hôtel de ville |
| Jeudi 18 août 2022 | | La culture, l'art et la créativité | |
| Vendredi 19 août 2022 | | Le sport et la jeunesse | |
| Samedi 20 août 2022 | | L'environnement | |
| Lundi 22 août 2022 | | L'information et la communication | |
| Jeudi 25 Août 2022 | | Les collectivités territoriales | |
| Vendredi 26 Août 2022 | | La mobilité et le transport | |
| Mardi 30 Août 2022 | | Les marchés | |
| Mardi 06 Septembre 2022 | | Les universités | |
| Mercredi 07 Septembre 2022 | | L'urbanisation | |
| Jeudi 16 Septembre 2022 | | Associations partenaires en travail social | |



Figure 7 : Rencontres thématiques

Ce que veulent les Gadiris

Déblayer le quartier des restes de démolition.

M.F – Piedmont

Valoriser le site de l'embouchure Oued Souss.

D.S – Aghroud Bensergao

Une ville bien éclairée.

H.T – Bensergao

Améliorer les conditions de travail des agents communaux

Y.B – Les amicalesc

Avoir plus de livres amazighes dans les médiathèques.

R.T – Talborjt

Avoir plus d'espaces verts, jardins et parcs.

R.B – Al Houda

Déreptilisation de notre quartier.

K.L – Douar Rjafllah

Libérer l'espace public

R.E – Dakhla

Avoir une ville propre.

Y.M – Assalam

Je voudrais que ma ville rayonne au Maroc et à l'international

S.A – Talborjt

Fermer et sécuriser les anciennes carrières.

A.T – Anza

Officialiser notre statut de Capitale Mondiale des Amazighes.

M.O –



Une ville où l'on peut se déplacer facilement

M.Z – Tikiouine

Libérer l'espace public

R.E – Dakhla

La prise en charge des chiens errants.

C.T. – Taddart Anza

M.S – Les amicales

Je souhaite pouvoir pratiquer du sport librement.

R.Y – Hay Mohammadi

Mon quartier ne dispose pas de terrain de proximité

H.H – Hay Mohammadi

La ville manque d'espace vert et d'entretien

A.M – Tilila

Avoir de l'animation dans tous les quartiers

O.K - Talborjt

Des marchés propres et bien aménagés.

N.C – Tilila

Réhabilitation des quartiers sous-équipés.

L.B – Imounsis

Une ville qui offre de l'emploi à ses jeunes

A.C - Bensergao

Pouvoir accéder à des services administratifs en ligne sans me déplacer.

K.A – MRE

- **Monographie de la communauté d'Agadir**

Lieu

Agadir est située dans le centre ouest du Maroc, surplombant la côte de l'océan Atlantique, dans une extension géographique de la chaîne de montagnes du Haut Atlas, bordée par la province de Tiznit au sud, Essaouira au nord, la province de Taroudant à l'est, et l'océan Atlantique à l'ouest. Elle surplombe la côte de l'océan Atlantique, à 508 km de la capitale, Rabat, à environ 56 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est la capitale de la région Sous-Massa, située dans le centre-ouest du Maroc.

Cadre géographique (Source : Encyclopédie du Maroc)

La ville d'Agadir est située à l'extrême ouest du Haut Atlas, là où la chaîne montagneuse descend pour devenir un plateau graduel (les plateaux de l'Ida Outane), relié et intégré entre le centre montagneux et la plaine du Souss. C'étaient les meilleurs points situés au sud du Maroc, en plus de cela, son climat est tempéré tout au long de l'année, fortement influencé par les courants marins venant de l'océan.

Tous ces facteurs en ont fait le seul point d'accès à travers le Haut Atlas, car c'est un trait d'union entre le nord et le sud du Maroc, où se rejoignent les principales routes venant du nord (Essaouira, Marrakech). Les routes principales menant aux régions désertiques en partent, et son climat l'a aidé à la stabilité humaine et lui a fait jouir plus tard d'un avenir prospère.

Agadir :

- Population : 420 288, selon le recensement général de la population et de l'habitat 2014
- Répartition par sexe :
 - Hommes 211 522
 - Femmes : 208 766
- Le nombre des familles : 105 057
- Le nombre moyen de membres de la famille : 4
- Le taux de chômage dans la ville : : 17,20%
- Pourcentage statique actif : 50,00 %

Source : Haut-Commissariat au Plan - Recensement 2014

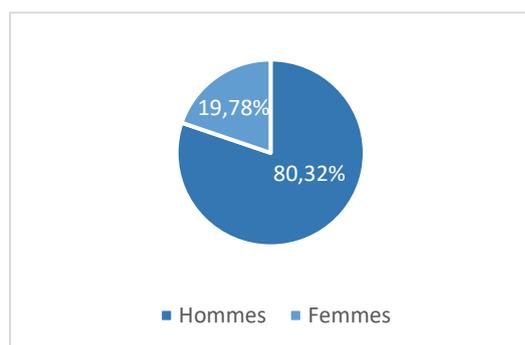
- Climat : tempéré, variant en température entre 14 et 16 degrés dans les premiers mois de l'année, et entre 20 et 25 en juillet, ce qui en fait une ville ensoleillée avec en moyenne près de 300 jours de soleil par an.
- Superficie de la ville : 110 km², sur la superficie totale d'Agadir : 819 km².
- Le nombre total de nuitées enregistrées dans les différents hôtels, clubs et hébergements touristiques classés dans la destination d'Agadir au cours du mois de septembre 2019 s'élève à un total de 479 mille et 528 nuitées.

Le nombre d'hôtels classés dans la ville atteint 251 hôtels classés, avec 43 000 et 398 lits, tandis que le nombre de nuitées touristiques effectuées dans les établissements classés atteint 5 millions 520 000 et 183 nuitées, selon les données de 2017 préparées par le Haut-Commissariat pour l'aménagement du quartier.

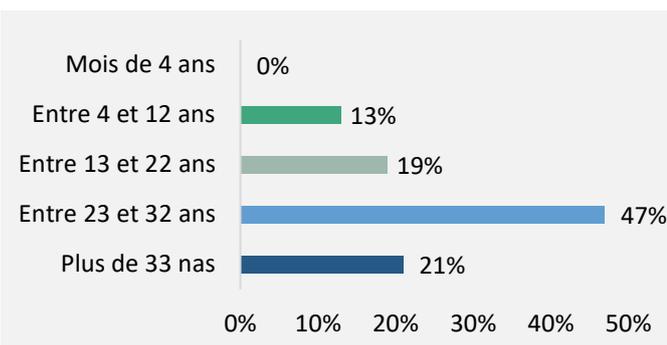
- **Analyse des ressources humaines de la commune**

Une analyse interne de la commune a été réalisée et a permis de remonter des statistiques importantes sur les ressources humaines de la commune. L'analyse de ces données a permis de souligner l'importance du recrutement, de l'accompagnement et de la formation des cadres de la commune pour pouvoir suivre les projets de développement de la ville.

Répartition du personnel par Sexe



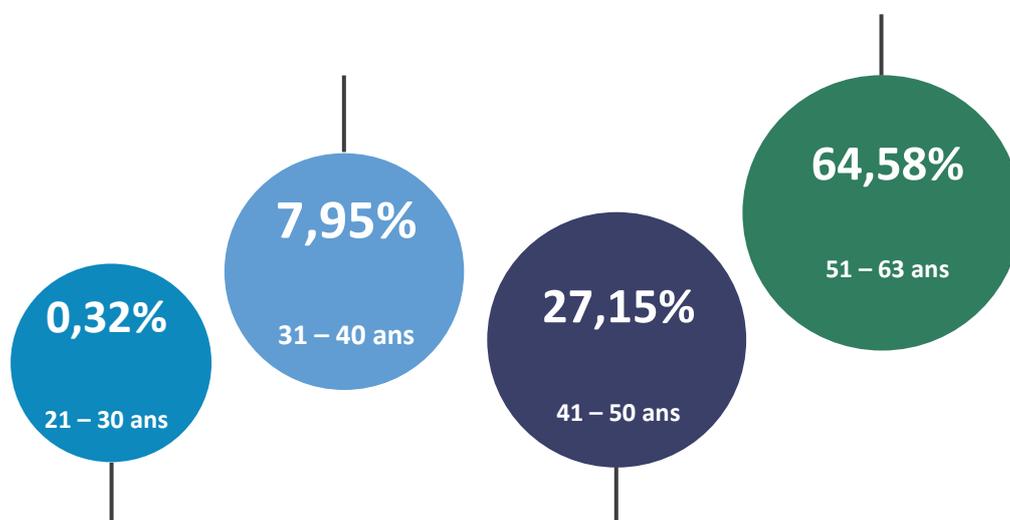
Répartition du personnel par ancienneté



Répartition du personnel par niveau



Répartition du personnel par âge



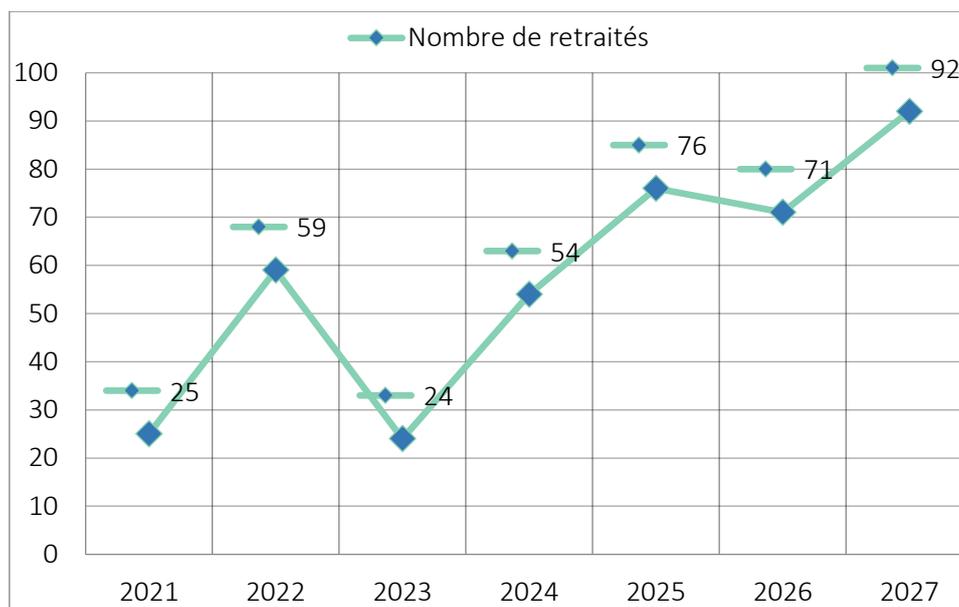
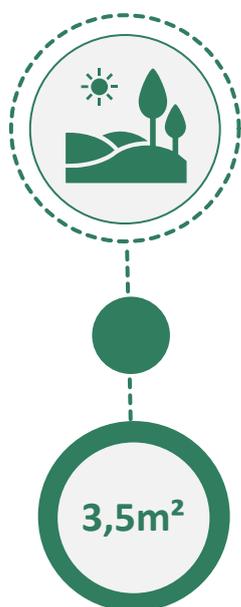
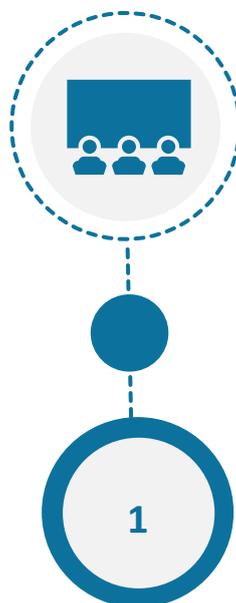


Figure 8 : Évolution du nombre de retraités dans les années à venir

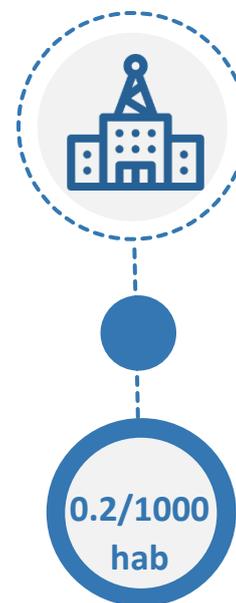
- **Qualité de vie et attractivité**



Espaces verts par habitant derrière Rabat (20m²), Marrakech (8m²), Fès (4m²) et Tanger (2,8m²)



Salles de cinéma Vs 3 à Meknès, 4 à Tanger, 5 à Rabat, 4 à Marrakech et 9 à Casablanca



Centres socio-sportifs vs 3.0 à Oujda, 2.2 à Rabat, 0.8 à Tanger et 0.7 à Marrakech

- La ville propose peu d'espaces verts et de centre de loisirs
- Une amélioration est prévue par le PDU à travers la mise à niveau des parcs existants et la création de 2 nouveaux parcs
- Mise en place de +20 terrains de proximité dans le cadre du PDU

• **Gouvernance et communication**

Une analyse complète a été faite sur les axes de la communication, la gouvernance et les compétences de la commune. Ceci a permis de détecter les chantiers à améliorer pour permettre un fonctionnement plus optimal de la commune et plus performant.



Figure 9: Analyse du modèle de gouvernance et de communication

• Synthèse du diagnostic participatif

La synthèse du diagnostic interne et externe a permis de faire une évaluation complète du contexte et de relever les points fort de la ville sur lesquels nous devons capitaliser, ses points faibles qu'il faudra améliorer, les opportunités à ne pas rater pour le développement durable de la ville et les menaces à prendre en considération.

Cette analyse est synthétisée dans le diagramme ci-dessous :

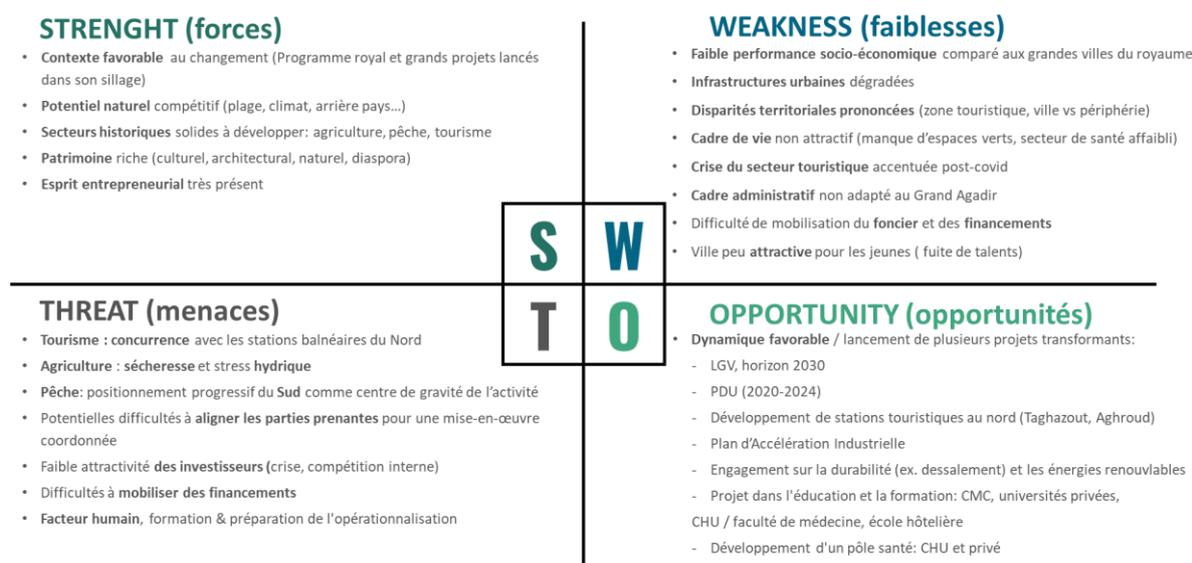


Figure 10 : Analyse SWOT de la commune d'Agadir

Vision

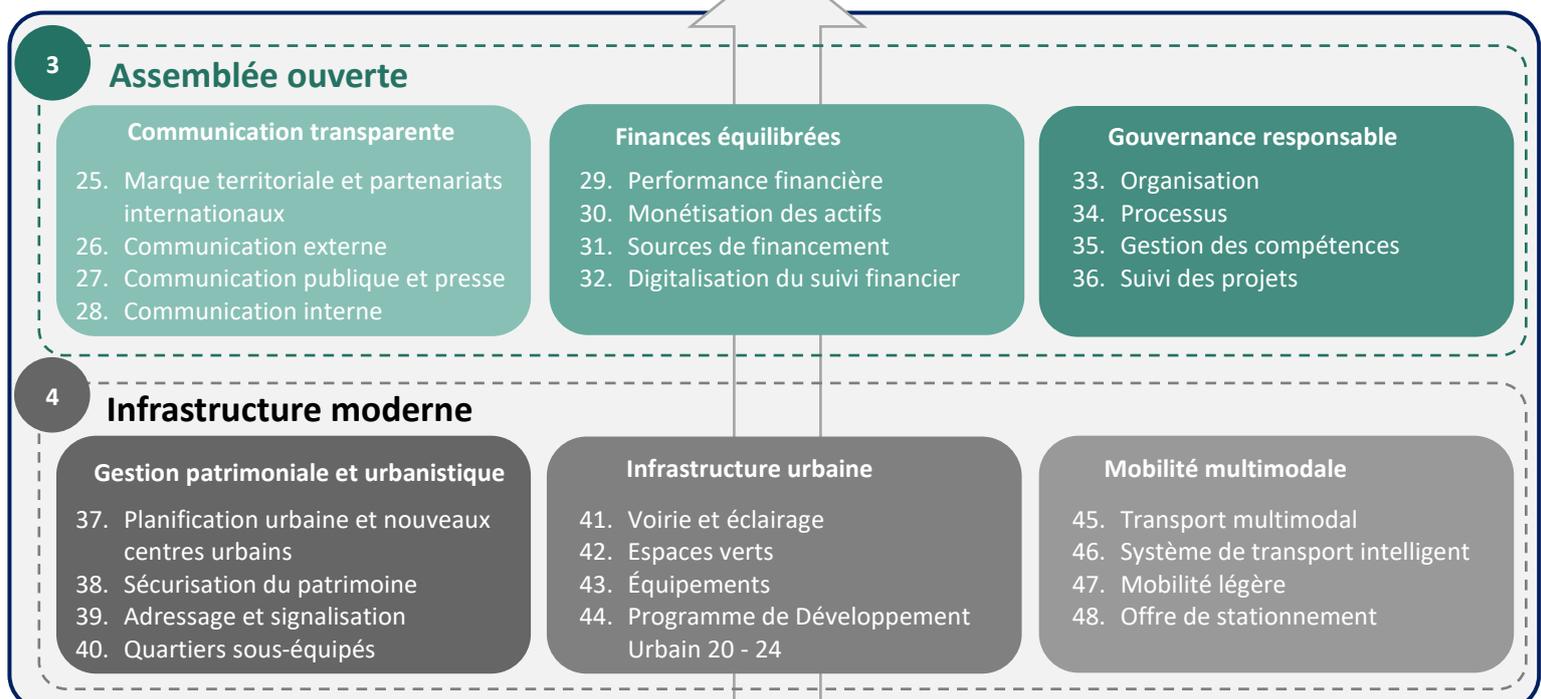
**Faire d'Agadir une métropole attractive,
moderne et ouverte sur ses citoyens et un
modèle de transition durable et intelligente**

La déclinaison de cette vision se fera à travers deux dimensions de prérequis – une assemblée ouverte et une infrastructure moderne – et deux dimensions de résultats – un territoire attractif et une ville durable et intelligente. Ces quatre dimensions couvrent un total de 12 axes et 48 volets comme indiqué dans les figures ci-dessous.

Dimensions de résultat



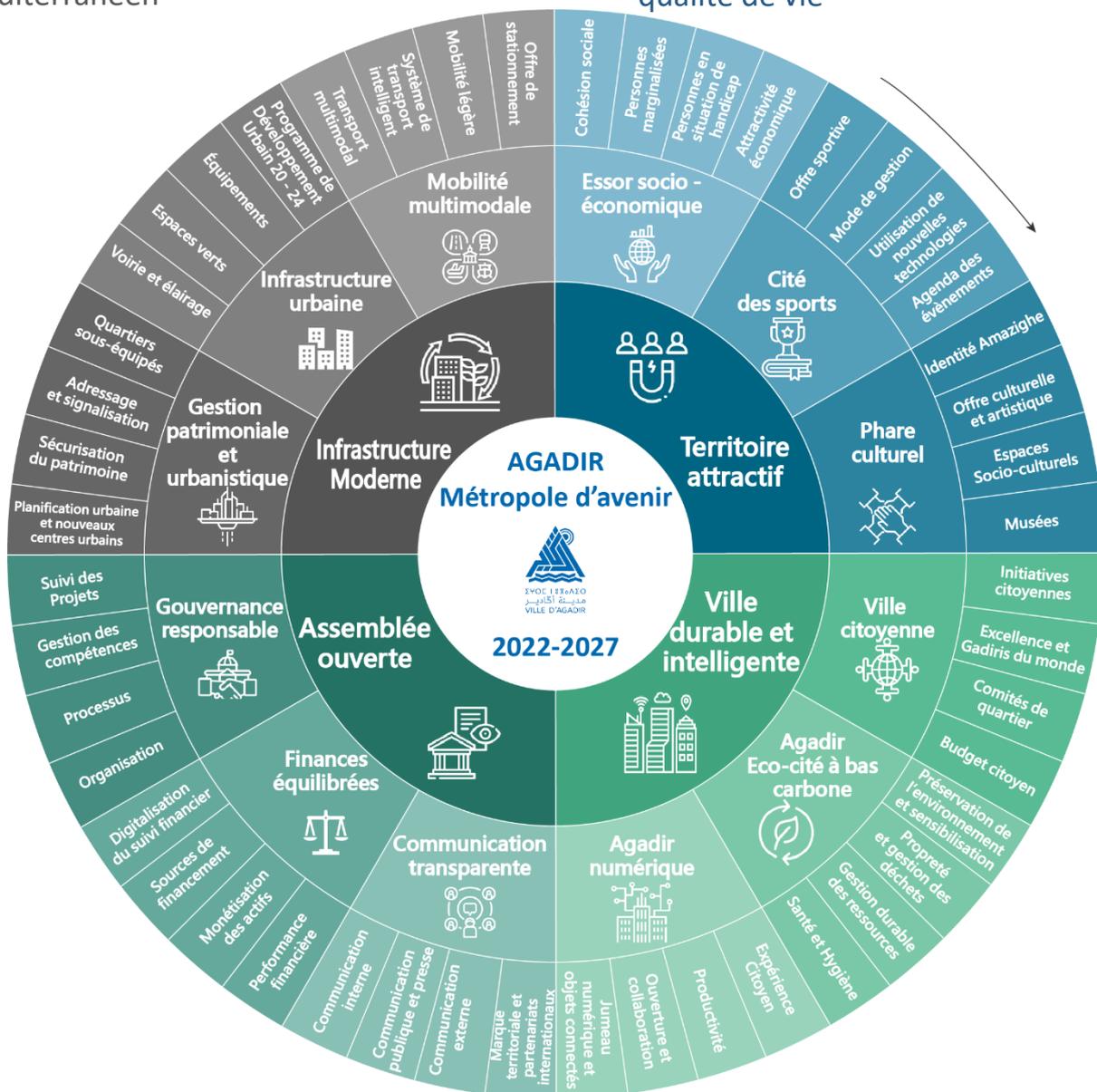
Dimensions de prérequis



Ces éléments sont repris de dans la roue ci-dessous de manière concentrique pour plus de lisibilité. Les 4 dimensions se retrouvant à l'intérieur de la roue, suivies des 12 axes alignés chacun avec sa dimension spécifique puis des 48 volets alignés chacun avec son axe respectif.

Faire d'Agadir une métropole moderne et un modèle en Afrique et dans le bassin méditerranéen

Augmenter l'attractivité du territoire d'Agadir, notamment en termes de qualité de vie



Renforcer le modèle démocratique et la gestion inclusive à travers une gouvernance ouverte centrée sur le citoyen

Faire d'Agadir un modèle de ville citoyenne, durable et intelligente en Afrique et dans le bassin méditerranéen dans le respect des ODD

DIMENSION 1

TERRITOIRE ATTRACTIF

BUDGET 521 MDH



Vision

Augmenter l'attractivité du territoire d'Agadir



Résultats escomptés

- Soutenir le vivre-ensemble, participer à l'essor socio-économique de la ville et y faire participer le plus grand nombre
- Positionner la ville comme cité olympique et destination sportive par excellence toutes catégories confondues
- Faire d'Agadir un phare culturel et artistique, notamment en termes de musées et de festivals

Axe 1

Essor socio-économique

Encourager le vivre-ensemble, assurer la cohabitation harmonieuse entre individus et entre communautés et participer à l'essor socio-économique de la ville



 Budget

116 MDHS

 Partenaires potentiels

Région SM, INDH, Ministères, autres communes et les organismes internationaux

Résultats escomptés

- Renforcer la cohésion sociale et favoriser le vivre ensemble
- Accompagner les personnes marginalisées dans leur réintégration
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Améliorer l'attractivité économique de la ville

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 1 : Essor Socio-économique

Volet 1 : Cohésion sociale

Encourager le vivre-ensemble à travers la construction et l'animation de **32 nouveaux équipements sociaux**



Le programme de cohésion sociale met l'accent sur le développement social des quartiers et sur le renforcement des liens intergénérationnels et interculturels. Il se décline selon des actions fortes en faveur de la population.

La commune d'Agadir mettra en place plusieurs projets soutenus par des méthodes d'intervention adaptées ce qui permettra une gestion plus adéquate des différentes difficultés sociales rencontrées sur le territoire de la Ville.

Ci-dessous les actions qui soutiendront le thème de la cohésion sociale :

- Construire des **crèches à aspect social** ;
- Réaménager et équiper **24 structures sociales** ;
- **Lancer des programmes de formation professionnelle** pour les jeunes et les femmes ;
- Construire **de nouveaux centres sociaux**

La commune procèdera également à la mise en place de plusieurs actions en faveur des Marocains résidant à l'étranger désirant s'installer ou investir dans la ville, des étrangers installés à Agadir ou de passage et de la diaspora gadirie.

Ces actions seront organisées en partenariat avec différentes fondations et organismes internationaux notamment ceux spécialisé dans l'accompagnement des migrants.

Ci-dessous la liste des actions prévues :

- **Marocains résidents à l'étranger (MRE) :**
 - Mise en place d'un **bureau d'orientation et d'information MRE** pour accompagner les Marocains de retour au pays et faciliter leur installation.
 - Organisation de la **semaine dédiée aux MRE** durant laquelle la commune met en place un service d'accueil et de réception des MRE pour les accompagner dans les procédures administratives
- **Subsahariens, Syriens et autres migrants :**
 - **Accompagnement social et insertion professionnelle** en partenariat avec des organisations et fondations dédiées
- **Gadiris du monde :**
 - Rapprochement et encouragement au retour et à l'**investissement dans la ville**
 - Création d'un **centre dédié à la Diaspora Gadirie** pour favoriser l'échange
- **Étrangers résidants à Agadir :**
 - Collaboration avec les différents étrangers résident à Agadir pour profiter de leur expérience et assurer les **échanges culturels et intellectuels**
 - Célébration des **journées culturelles par nationalité**
 - Coordination **avec les consulats installés dans la ville ainsi que les consuls honoraires.**

***NB :** Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails*

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 1 : Essor Socio-économique

Volet 2 : Personnes marginalisées

Construire une **société inclusive** qui autonomise les **groupes** et les **individus** **marginalisés**



La commune d'Agadir vise à bâtir une société inclusive qui donne aux groupes et aux personnes marginalisés les moyens de participer à la vie active de leur ville.

Les groupes marginalisés sont souvent exclus des prises de décisions, des institutions publiques, des services de base et même de la citoyenneté. Ils sont plus vulnérables à la pauvreté et plus sujets aux troubles de la santé mentale ou physique. Ils courent un plus grand risque d'être victimes de violences et d'exploitation.

La ville d'Agadir lance dans ce cadre un important chantier pour :

- **Réinsérer les enfants** en situation de rue ;
- Intégrer les **personnes sans domicile et/ou vieillissantes** ;
- Minimiser le fléau de la **mendicité** ;
- Contribuer dans la création des **centres de désintoxication** et de **santé mentale** ;
- Finaliser 3 conventions de **requalification des personnes marginalisées**.

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 1 : Essor Socio-économique

Volet 3 : Personnes en situation d'handicap

Offrir un avenir meilleur pour les personnes en situation de handicap



Afin d'améliorer l'**accessibilité des lieux et des espaces publics**, la commune d'Agadir développera un programme dédié aux personnes à mobilité réduite et plus globalement à celles en situation de handicap. L'objectif est d'incarner le **droit à l'accessibilité**, le principe de la **justice spatiale** et de l'**égalité des chances**, et de contribuer à la réduction du coût et des charges liées au handicap.

Dans ce cadre la commune propose les actions suivantes :

- Garantir l'**accès des PMR aux différents bâtiments, services et équipements publics** tels que les bâtiments communaux, l'utilisation des équipements sportifs, les sanitaires publics, les moyens de transports publics et les places de parking.
- Activer les partenariats en faveur des PMR
- Rendre le **site web de la commune accessible aux sourds muets**
- **Discrimination positive** pour les associations de **sports féminin et PMR**

***NB :** Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails*

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 1 : Essor Socio-économique

Cartes et chiffres – Equipements sociaux

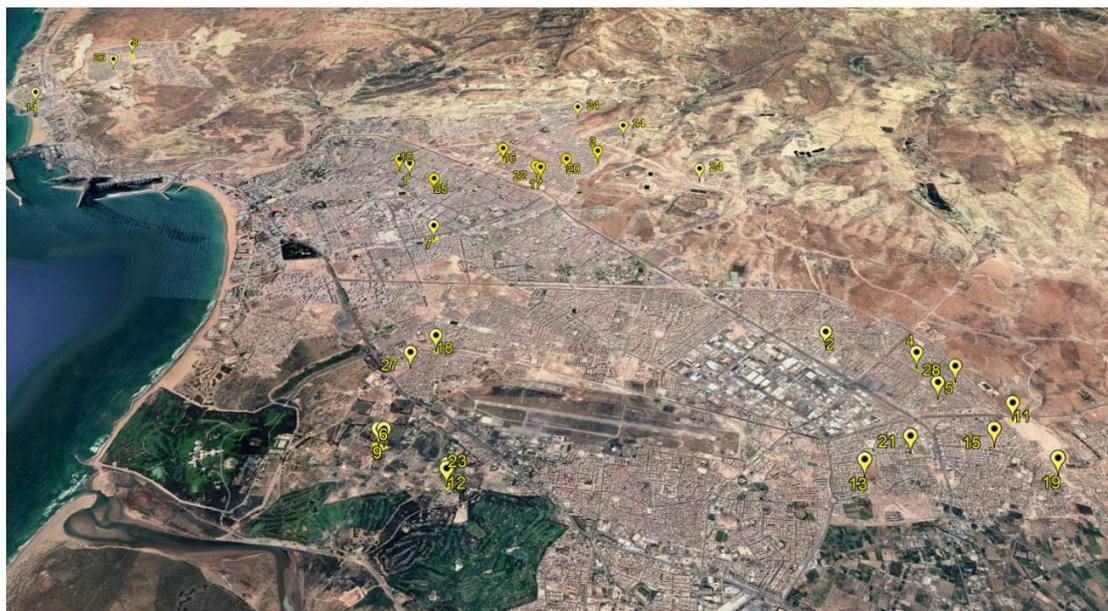


Figure 11 : Carte équipements socio-économiques

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

Équipements socio-économiques

| N° | Quartier | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|----|--------------|--|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 1 | Anza Aloulia | Centre pour enfants en situation de la rue | 10 000 000 | 2022 | 2027 |
| 2 | Hay Mohamadi | Réhabilitation du centre social d'Abzekka (salle polyvalente) | 1 000 000 | 2024 | 2025 |
| 3 | Hay Mohamadi | Réhabilitation de l'espace Tamount, Hay Mohammadi | 1 300 000 | 2024 | 2025 |
| 4 | Hay Mohamadi | Réhabilitation de l'espace femmes et enfants de Hay Mohammadi | 2 000 000 | 2023 | 2024 |
| 5 | Hay Mohamadi | Construction d'une unité d'enseignement préscolaire Hay Mohamadi | 3 600 000 | 2025 | 2026 |
| 6 | Hay Mohamadi | Construction d'une salle polyvalente à la maison de quartier | 1 400 000 | 2026 | 2027 |

| N° | Quartier | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|----|------------------------|---|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 7 | Assafaa | Réhabilitation du centre social Assafaa | 2 100 000 | 2023 | 2024 |
| 8 | Assafaa | Construction d'un foyer féminin les amicales | 5 000 000 | 2026 | 2027 |
| 9 | Lagouira | Réhabilitation de l'espace enfants de Lagouira | 2 000 000 | 2022 | 2023 |
| 10 | Al Massira | Construction d'un espace pour les retraités al Massira | 3 000 000 | 2025 | 2026 |
| 11 | Piémonts | Création de salles d'unité préscolaires à l'intérieur des écoles | 750 000 | 2024 | 2025 |
| 12 | Anza Aloulia | Construction d'un espace retraité Anza Al Oulia Bloc D | 3 000 000 | 2025 | 2026 |
| 13 | Taddart | Réhabilitation unité préscolaire Taddart Anza | 800 000 | 2022 | 2023 |
| 14 | Al Amal | Réhabilitation de l'unité préscolaire Anza Centre | 1 500 000 | 2022 | 2023 |
| 15 | Bensergao | Réhabilitation de l'espace femmes et enfants de Bensergaou Centre | 600 000 | 2024 | 2025 |
| 16 | Bensergao | Réhabilitation du complexe Commercial, Touristique, Culturel et Social d'Aghroud | 2 000 000 | 2026 | 2027 |
| 17 | Aghroud | Réhabilitation de la salle polyvalente d'Aghroud | 700 000 | 2024 | 2025 |
| 18 | Aghroud | Construction d'un centre social et foyer féminin | 3 000 000 | 2024 | 2025 |
| 19 | Aghroud | Réhabilitation du centre pour associations terre des enfants et protection des sourds | 1 500 000 | 2024 | 2025 |
| 20 | Aghroud | Construction d'un centre social et centre d'écoute femmes violentées | 3 000 000 | 2026 | 2027 |
| 21 | Aghroud | Réhabilitation de l'unité préscolaire Aghroud 1 | 2 300 000 | 2022 | 2023 |
| 22 | Aghroud | Réhabilitation de l'unité préscolaire Aghroud 2 | 800 000 | 2022 | 2023 |
| 23 | Tilila | Construction d'un foyer féminin à Tilila | 5 500 000 | 2024 | 2025 |
| 24 | Bir Anzarane Tikiouine | Réhabilitation du complexe Bir Anzarane - Salle polyvalente | 1 200 000 | 2024 | 2025 |
| 25 | Bir Anzarane Tikiouine | Réhabilitation du complexe Bir Anzarane - Bâtiment | 800 000 | 2023 | 2024 |
| 26 | EL Hajeb Tikiouine | Réhabilitation du complexe polyvalent El Hajeb | 2 000 000 | 2023 | 2024 |
| 27 | EL Hajeb Tikiouine | Réhabilitation de la maison de quartier El Hajeb | 1 300 000 | 2026 | 2027 |
| 28 | Assaka | Réhabilitation du foyer féminin Assaka | 3 000 000 | 2023 | 2024 |

| N° | Quartier | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|----|----------|--|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 29 | Adrar | Réhabilitation d'une unité préscolaire Adrar | 250 000 | 2023 | 2024 |
| 30 | Adrar | Construction d'une unité préscolaire Adrar | 3 500 000 | 2022 | 2023 |
| 31 | Adrar | Création d'un centre social | 3 400 000 | 2025 | 2026 |
| 32 | Zaitoune | Réhabilitation de l'unité préscolaire Zaitoune | 1 700 000 | 2022 | 2023 |

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 1 : Essor Socio-économique

Volet 4 : Attractivité Economique

Soutenir l'essor économique d'Agadir

Développement économique est une thématique transversale à travers institutions et une prérogative particulière du conseil régional. Cependant la commune d'Agadir améliore son **attractivité économique** en donnant envie aux personnes à haut potentiel de s'y installer et aux investisseurs d'y investir.

Les actions suivantes seront mises en œuvre :

- Accompagner la création de **nouveaux pôles de compétitivité économique** (notamment sur l'économie circulaire, le digital, le cosmétique, l'artisanat) ;
- Mettre en place un **palais des congrès** ;
- **Améliorer la mobilité et la logistique** au sein de la ville ;
- **Moderniser le service des autorisations** et couvrir les nouvelles activités ;
- **Accompagner l'émergence de startups**, notamment digitales, via des **hackathons** et des **programmes d'incubation** ;
- **Améliorer le travail de la police administrative** dans la réaction aux plaintes et réclamations citoyennes ;
- **Digitaliser les services de la fourrière** ;
- Renforcer les partenariats et **développer la marque territoriale** afin d'être réceptif aux investissements ;
- Attirer les meilleurs **talents nationaux et internationaux**.

Une attention particulière sera accordée aux marchés de la ville. La commune va notamment :

- Mettre à niveau les anciens marchés
- Créer **10 nouveaux marchés de proximité** en plus des marchés prévus dans le cadre du PDU (Voir le volet 44)
- Mettre en place un **modèle de gestion innovant** en collaboration avec les commerçants et les exploitants
- **Augmenter les recettes communales** émanant des marchés



Figure 12 : Plan d'aménagement de marché de proximité

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 1 : Essor Socio-économique

Cartes et chiffres – Marchés

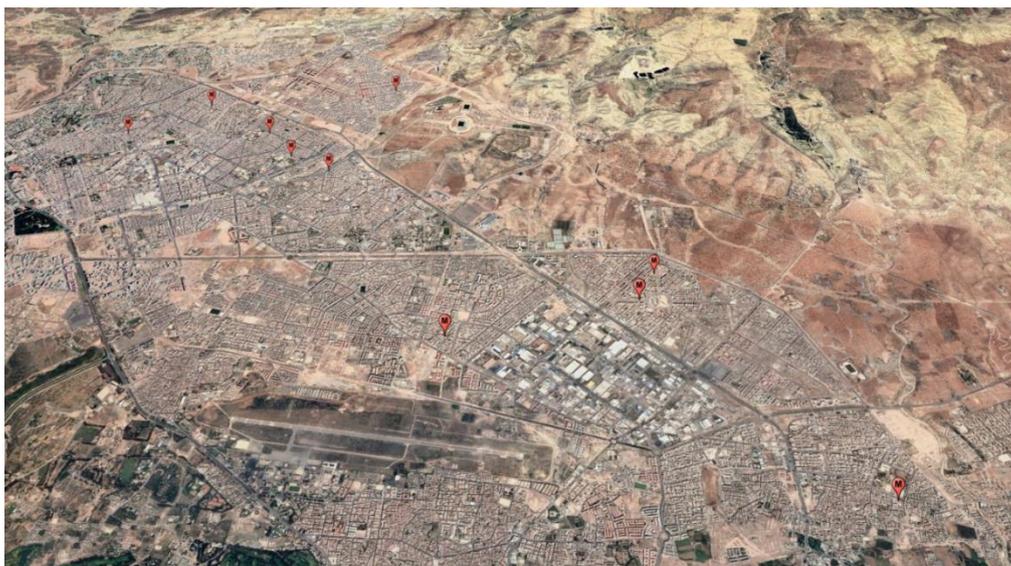


Figure 13 : Carte des marchés de proximité

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

Construction et mise à niveau des marchés

| N° | Equipement | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|----|--|---------------|--|-------------------------|
| 1 | Marché de proximité Hay Mohamadi | 3 500 000 | 2022 - 2027 Minimum deux par an par ordre de disponibilité du foncier | |
| 2 | Marché de proximité Assafa | 3 500 000 | | |
| 3 | Marché de proximité Bouargane | 3 500 000 | | |
| 4 | Marché de proximité Bensergao | 3 500 000 | | |
| 5 | Marché de proximité Lakhyam | 3 500 000 | | |
| 6 | Marché de proximité Al Qods | 3 500 000 | | |
| 7 | Marché de proximité Al Houda | 3 500 000 | | |
| 8 | Marché de proximité Tilila | 3 500 000 | | |
| 9 | Marché de proximité Aghrod | 3 500 000 | | |
| 10 | Marché de proximité Tikiouine | 3 500 000 | | |
| 11 | Mise à niveau des marchés de Hay Hassani, les amicales, Talborjt | 7 000 000 | 2022 | 2023 |
| 12 | Marché d'Anza | 20 000 000* | Selon programme du PDU | |

*Budget déjà mis à disposition avant ce plan d'action communal

Axe 2

Cité des sports

Positionner la ville comme cité olympique et destination sportive par excellence pour toutes catégories de praticiens

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Budget

317 MDHS



Partenaires potentiels

Fédérations, Ministères, Associations
de la société civile, Liges sportives



Résultats escomptés

- Mettre à niveau les équipements sportifs
- Optimiser le modèle de gestion sportive dans l'intérêt des usagers
- Digitaliser les processus d'interaction avec les associations
- Enrichir l'agenda des événements sportifs

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 2 : Cité des sports

Volet 5 : Offre sportive

Développer l'offre sportive de la ville via la construction de plus de **85** nouveaux **équipements sportifs** de qualité



Plusieurs terrains de proximité seront mis en place dans les différents quartiers de la ville. Les habitants et les visiteurs de la ville pourront y pratiquer des sports divers tels que le street workout, le football, le basket-ball, le skateboard ou encore la pétanque. Ils seront souvent protégés par une clôture légère et installés au cœur d'un espace récréatif qui comprend en général des espaces verts, des aires de jeux et des agrès de sport. La priorité pour le recouvrement est donnée au gazon synthétique pour limiter la consommation d'eau et l'éclairage solaire est utilisé dans certains cas.

Les actions qui amélioreront l'offre sportive de la ville :

- Diversifier le **sport de proximité** en réalisant **6 salles couvertes** et **62 équipements de proximité** dont **4 piscines en plein air** intégrées dans des parcs et des espaces verts ;
- Prévoir des créneaux horaires pour les groupes de personnes en situation de handicap et les groupes de sports féminins ;
- Encourager les sports de plage ;
- Exploitation des installations sportives scolaires ;

- Structurer le **sport d'amateur** par le réaménagement de **6 terrains à onze** et la création de **4 nouveaux** ;
- Attirer le **sport d'élite** grâce au regroupement d'équipements d'élite autour du **Parc Olympique Adrar** ;
- Création d'installations sportives de qualité à côté du Grand Stade d'Adrar, dans la perspective de création d'un village sportif mondial ;
- Création d'un **centre de médecine sportive**.

***NB :** Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails*

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 2 : Cité des sports

Volet 5 : Offre sportive - Carte et chiffres



Figure 14 : Carte des équipements sportifs

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|---|--|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 1. Complexes et grands terrains sportifs | | | | |
| 1 | Complexe sportif Abdellah Didi Tranche 1 | 8 100 000 | 2024 | 2025 |
| 2 | Complexe sportif Abdellah Didi Tranche 2 | 9 600 000 | 2025 | 2026 |
| 3 | Complexe sportif Ibn Zaidoune haut: Terrain Abou Ali | 4 100 000 | 2024 | 2025 |
| 4 | Complexe sportif Ibn Zaidoune haut: Terrain Tanaout | 11 500 000 | 2023 | 2024 |
| 5 | Complexe sportif Sidin Belkhir Tranche 1 | 4 400 000 | 2025 | 2026 |
| 6 | Complexe sportif Sidin Belkhir Tranche 2 | 3 400 000 | 2025 | 2026 |
| 7 | Complexe sportif Sidi Youssef | 6 000 000 | 2025 | 2026 |
| 8 | Complexe sportif Anza Al Oulya | 16 200 000 | PDU | PDU |

| N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|--|--|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 9 | Complexe sportif Mohamed Achkour Tranche 1 | 3 300 000 | 2025 | 2026 |
| 10 | Complexe sportif Mohamed Achkour Tranche 2 | 2 200 000 | 2026 | 2027 |
| 11 | Complexe sportif Moudanib Tranche 1 | 3 000 000 | 2025 | 2026 |
| 12 | Complexe sportif Moudanib Tranche 2 | 7 200 000 | 2026 | 2027 |
| 13 | Complexe sportif Moudanib Tranche 3 | 4 300 000 | 2026 | 2027 |
| 14 | Terrain de foot Msella Aghroud | 9 200 000 | 2022 | 2023 |
| 15 | Complexe sportif Tilila | 11 500 000 | 2025 | 2026 |
| 2. Création des espaces sportifs et récréatifs (Mini-foot, handball, volleyball, basketball, skateparks,..) | | | | |
| 16 | Création d'un terrain en gazon synthétique à Ait Taoukt | 1 000 000 | 2024 | 2025 |
| 17 | Création d'un espace sportif et récréatif à Imounsis | 2 000 000 | 2024 | 2025 |
| 18 | Création d'un terrain en gazon synthétique Ighil Ouderdour | 950 000 | 2024 | 2025 |
| 19 | Création d'un espace sportif à Hay Mohamadi | 3 800 000 | 2025 | 2026 |
| 20 | Création d'un espace sportif Doha | 3 600 000 | 2026 | 2027 |
| 21 | Création d'un espace sportif à la coulée verte Hay Mohamadi | 7 700 000 | 2026 | 2027 |
| 22 | Création d'un espace sportif à la coulée verte Oued Lahouar Hay Mohamadi | 6 600 000 | 2026 | 2027 |
| 23 | Création d'un espace sportif à la coulée verte Najah | 4 000 000 | 2024 | 2025 |
| 24 | Création de l'espace sportif Al Qods | 4 000 000 | 2025 | 2026 |
| 25 | Création d'un espace sportif alhouda bloc K | 2 500 000 | 2023 | 2024 |
| 26 | Construction d'un espace sportif à Anza Aloulia | 3 100 000 | 2025 | 2026 |
| 27 | Création d'un espace sportif au quartier Haut Founty | 7 700 000 | 2026 | 2027 |
| 28 | Création d'un espace sportif au parc vert Farah | 5 700 000 | 2026 | 2027 |
| 29 | Création d'un espace sportif de proximité Aghroud | 1 800 000 | 2026 | 2027 |
| 30 | Création d'un espace sportif à la bande verte Styliya | 2 700 000 | 2026 | 2027 |
| 31 | Création d'un espace sportif Adrar | 3 200 000 | 2025 | 2026 |
| 32 | Création d'un espace sportif à Tikiouine Douar Laareb V89 - Tranche 1 | 900 000 | 2025 | 2026 |
| 33 | Création d'un espace sportif à Tikiouine Douar Laareb V89 - Tranche 2 | 4 200 000 | 2026 | 2027 |

| N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|---|--|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 34 | Création d'un espace sportif à Tikiouine Douar Laareb V89 - Tranche 3 | 5 700 000 | 2026 | 2027 |
| 35 | Création d'un espace sportif au quartier Lhajib | 1 100 000 | 2026 | 2027 |
| 3. Projets de réhabilitation des espaces sportifs et récréatifs (Mini-foot, handball, volleyball, basketball, skateparks,..) | | | | |
| 36 | Réhabilitation de l'espace sportif Ait Toukt/ Ait Lmoudden | 1 800 000 | 2022 | 2023 |
| 37 | Réhabilitation de l'espace sportif Ighil Ouderdour | 2 000 000 | 2023 | 2024 |
| 38 | Réhabilitation de l'espace sportif Moubadara | 2 000 000 | 2023 | 2024 |
| 39 | Réhabilitation de l'espace sportif Essaada | 950 000 | 2024 | 2025 |
| 40 | Réhabilitation de l'espace sportif Hay Assafaa Tranche 1 | 1 700 000 | 2022 | 2023 |
| 41 | Réhabilitation de l'espace sportif Hay Assafaa Tranche 2 | 2 800 000 | 2023 | 2024 |
| 42 | Réhabilitation de l'espace sportif Zaidoune Haut | 1 800 000 | 2024 | 2025 |
| 43 | Réhabilitation du terrain Olhao | 700 000 | 2023 | 2024 |
| 44 | Réaménagement de l'espace sportif Al Massira Tranche 1 | 3 600 000 | 2022 | 2023 |
| 45 | Réaménagement de l'espace sportif Al Massira Tranche 2 | 4 000 000 | 2023 | 2024 |
| 46 | Réhabilitation de l'espace sportif Rjafellah Tranche 1 | 3 500 000 | 2024 | 2025 |
| 47 | Réhabilitation de l'espace sportif Rjafellah Tranche 2 | 1 800 000 | 2025 | 2026 |
| 48 | Réhabilitation de l'espace sportif Bouargane | 5 200 000 | 2024 | 2025 |
| 49 | Réhabilitation du terrain de basket al Qods | 450 000 | 2025 | 2026 |
| 50 | Réhabilitation de l'espace sportif Lakhyam Tranche 1 | 1 900 000 | 2022 | 2023 |
| 51 | Réhabilitation de l'espace sportif Lakhyam Tranche 2 | 2 000 000 | 2023 | 2024 |
| 52 | Réhabilitation du terrain de basket Dakhla | 900 000 | 2026 | 2027 |
| 53 | Réhabilitation de l'espace sportif AL Houda Tranche 1 | 7 900 000 | 2025 | 2026 |
| 54 | Réhabilitation de l'espace sportif AL Houda Tranche 2 | 8 200 000 | 2026 | 2027 |
| 55 | Réhabilitation de l'espace sportif à la coulée verte Taddart - Anza Al Oulya | 4 500 000 | 2024 | 2025 |
| 56 | Réhabilitation du skate park Anza Al Oulia | 1 000 000 | 2025 | 2026 |
| 57 | Réhabilitation de l'espace sportif du parc Al Amal | 4 000 000 | 2025 | 2026 |

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 2 : Cité des sports

Volet 6 : Mode de gestion

L'implication des citoyens et des associations dans la vie des nouveaux équipements sportifs



Figure 15 : Modèle d'un terrain de proximité (Ibn Zaydoune)

La vie sportive sera gérée par une approche participative qu'on appelle la **démarche de contractualisation avec la société civile**. Cette démarche consiste à lancer un **appel à projets** en faveur des associations de quartier et des associations sportives pour la gestion et l'animation de ces espaces sportifs. La **contractualisation** sera essentiellement basée sur la stratégie de gestion et d'animation proposée par les associations qui seront prochainement retenues. Les contrats seront généralement signés pour une durée d'une année reconductible, en fonction des spécificités des programmes de gestion et d'animation proposés par ces entités.

L'**implication des habitants des quartiers et des associations locales** dans la vie des nouveaux équipements sportifs est au cœur des priorités de la ville.

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 2 : Cité des sports

Volet 7 : Utilisation de nouvelles technologies

La **technologie** comme **vecteur d'évolution** de la pratique et de la **performance sportive**

Les terrains de proximité permettent la pratique de plusieurs disciplines diverses et variées. Le service sportif de la commune mettra en œuvre des **solutions en ligne** qui fourniront des **services 100% électroniques** pour la gestion collective et l'organisation sportive de la ville d'Agadir.

Les principaux éléments de cette approche sont les suivants :

- Développer une **solution digitale** qui assurera en outre la **réservation des salles** omnisports ;
- **Numériser la structure administrative** du département sportif :
 - Gestion de la structure organisationnelle ;
 - Gestion des comptes de connexion des employés ;
 - Gestion des comptes d'accès des membres du conseil communal ;
 - Gestion des comptes d'accès des instances et associations sportives ;
 - Paramètres d'administration ;
 - Gestion des installations sportives ;
 - Système de traduction interne.
- **Numériser la communication interne et externe** du service :
 - Gestion des archives des instances et associations sportives ;
 - Gestion et programmation des demandes des associations et instances sportives ;
 - Gestion et automatisation des réservations des espaces sportifs ;
 - Gestion des réclamations et signalement électronique.
- **Système de gestion de données numériques** :
 - Gestion et programmation des démarches administratives numériques ;
 - Gestion des formulaires électroniques ;
 - Programmation des formulaires et les données numériques ;
 - Gestion électronique des documents ;
 - Enregistrement électronique des textes réglementaires et juridiques.

Dimension 1 : Territoire attractif | Axe 2 : Cité des sports

Volet 8 : Agenda des événements

Organiser et animer la pratique sportive autour d'événements d'**animation sportive**

Agadir doit offrir à ses habitants et à ses visiteurs une **animation sportive riche et variée** avec des événements de **différentes envergures**. C'est dans ce but que l'agenda ci-dessous sera utilisé comme **base pour l'animation sportive** de la ville.

| | Nom de l'événement sportif | Proposition de Date | Proposition de Lieu |
|--------------------------------|--|---|--|
| Manifestations internationales | Agadir ITF World Tennis Tour | 31 Juillet au 07 Août | Royal Tennis Club d'Agadir |
| | Prix Mohammed 6 du Jet Ski | 21 au 27 Novembre | Plage d'Agadir |
| | Rallye du Maroc | 01 au 06 Octobre | Départ : Agadir & Arrivée : Agadir |
| | Volleyball de plage – 3 ^{ème} étape des championnats du monde | 22 au 29 Juillet | Plage d'Agadir |
| | Tennis de table - Championnats du monde juniors | 01 au 07 Août | Salle couverte de Bensergao |
| | Ligue internationale | Juillet | GSA |
| Manifestations nationales | Coupe du trône du Jet Ski | 06 au 07 Août | Plage d'Agadir |
| | Ligue nationale du Jet Ski | Phase I du 15 au 17 Juillet Phase II du 2 au 4 Septembre | Plage d'Agadir |
| | Equitation | Septembre | Club d'équitation Bensergao |
| | X terra du Maroc | Octobre | Agadir |
| | 6 ^{ème} édition de la Golf Cup des Journalistes Sportifs | | Golf Shems ou Golf de Taghazout |
| Manifestations locales | Animation d'été | 01 au 28 Août | Plage d'Agadir |
| | Karting | Juillet | Parkings en face de Marjane |
| | Course de motos | Mai | Plage d'Agadir |
| | Course de la route avec nos partenaires de l'éducation | Mai | Quartiers de la ville d'Agadir |
| | Semi-marathon | Octobre et Novembre | Parcours Ville |
| | Trial Agadir Oufela | Décembre | Agadir Oufella |
| | Un stage sportif pour s'initier aux sports d'arts martiaux | Juin | Quartiers de la ville d'Agadir |
| | Ligue du Ramadan | Ramadan | Les terrains de proximités de la ville |
| | Journée du sport Ligue des PMR | 03 Décembre | Les terrains de proximités et les salles |
| | La journée mondiale de la femme | 08 au 12 Mars | Plage d'Agadir – Salles couvertes – Les quartiers – Les terrains de football |

Axe 3

Phare Culturel

Faire d'Agadir un phare culturel et artistique, notamment en termes d'équipements culturels et d'offre culturelle et artistique.

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Budget

88 MDHS



Partenaires potentiels

Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, INDH, Associations et Fédérations de la société civile



Résultats escomptés

- Renforcer l'identité Amazigh de la ville
- Doter la ville d'un réseau robuste d'équipements culturels
- Capitaliser sur les métiers d'art comme levier de développement
- Enrichissement du paysage culturel de la ville à travers le développement de son offre muséale

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 9 : Identité Amazighe

Célébration de l'**identité Amazighe** de la ville, construction d'un **centre culturel Amazigh** et d'un nouveau **musée du Patrimoine Amazigh**

La commune d'Agadir a l'ambition de mettre en valeur la **culture Amazigh de la ville** et de la positionner comme **capitale Amazighe mondiale**.

Plusieurs initiatives seront lancées pour renforcer l'**identité Amazigh de la ville**, telles que la création d'un **centre culturel Amazigh** d'envergure ainsi que la création d'un nouveau **musée dédié au patrimoine Amazigh**.



Figure 17 : Maison des arts



Figure 16 : Panneaux signalétiques en Tifinagh

L'agenda culturel de la ville sera également enrichi par des événements valorisant la culture Amazighe, tels que la célébration du **Nouvel An Amazigh Id Inayer**, le **festival Bilmawen** ou **Les Journées Amazighes** durant lesquelles des artistes, écrivains, poètes et intellectuels amazighs seront mis en avant.

Pour promouvoir la **musique Amazigh**, un patrimoine ancestral qui se transmet de génération en génération, une **division d'enseignement de la musique Amazigh** sera créée à l'institut municipal de musique.

La **langue Amazigh** étant une langue officielle, l'écriture **Tifinagh** sera utilisée dans toutes les **communications, documents et signalisations** de la commune d'Agadir. Des cours de langue Amazigh seront également encouragés.

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 9 : Identité Amazighe - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|---|----|--|
| Promotion de la langue Amazighe | 1 | Création d'un bureau affilié au département communication pour la supervision de l'utilisation de la langue Amazighe |
| | 2 | Adoption de la langue Amazighe dans tous les documents émis par la commune |
| Culture amazighe | 3 | Instauration d'un quota de livres Amazigh dans les médiathèques et bibliothèques de la ville pour promouvoir les publications amazighe |
| | 4 | Création de la division amazighe à l'institut municipal de musique |
| | 5 | Création de partenariats avec différentes institutions amazigh, notamment l'Institut Royal de la culture Amazighe |
| Evénements artistiques et culturels Amazigh | 6 | Création du Grand Prix d'Excellence dans les différents domaines de la création amazighe |
| | 7 | Organisation des célébrations du nouvel an amazigh Id Yenayer |
| | 8 | Création d'un festival international Bilmawen |
| | 9 | Organisation des journées Amazighes |

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 10 : Offre culturelle et artistique

Agadir, ville animée 365 jours par an

Un **agenda culturel diversifié et inclusif** sera mis en place en **partenariat avec les associations** culturelles et artistiques de la ville. Cette animation aura lieu sur les **principales scènes publiques** de la ville, mais aussi dans les **différents centres socio-culturels** et **maisons de quartiers** afin de **faire bénéficier toute la population** de la ville.

Le calendrier d'événements sera composé d'**événements majeurs** (Ex : Festival Timitar, Concert pour la tolérance, Nouvel an Amazigh Id Inayer, Bilmawen, Festival du Cinéma Amazigh, Festival International Cinéma et Migration...), d'**événements en série** et d'**initiatives ponctuelles** organisées avec différents partenaires en plus des événements culturels de la commune, tels que Layali Ramadan et le programme culturel d'été...



Figure 18 : Exemples d'événements à intégrer dans l'agenda culturel de la ville

Des installations d'art public et d'artisanat seront mises en place dans différents endroits de la ville, en collaboration avec des **artistes locaux et invités**.

Afin de garantir l'animation des centres culturels et des maisons de quartiers, des rencontres d'**échange culturel** entre les citoyens, les artistes et intellectuels seront organisées régulièrement.

En plus des différents événements culturels et artistiques, des **walking tours architecturaux** de la ville seront créées en partenariat avec des acteurs de la société civile pour célébrer l'architecture spécifique de la ville. Après le terrible tremblement de terre de 1960, la ville a été reconstruite dans un style unique offrant à la ville un **patrimoine architectural** de valeur qui constitue l'une des **contributions du Maroc à la culture mondiale**.



Figure 19 : Patrimoine architectural de la ville (Bâtiment de la commune)

Agenda culturel

La commune, en tant que l'un des principaux incubateurs d'activités culturelles, que ce soit à travers ses équipements culturels, son partenariat avec différents acteurs culturels ou à travers son soutien à des associations culturelles, cherche une nouvelle expérience pour établir un agenda annuel d'activation culturelle, visant à développer la participation culturelle

publique, à former le concept de citoyenneté et à nourrir le goût artistique et esthétique, et à rapprocher l'acte culturel de la population et des différents publics, sur l'ensemble du territoire de la commune.

Le programme touchera tous les aspects de l'action culturelle : cinéma, théâtre, musique, danse, rencontres littéraires, performances et festivals, composition, photographie, langue amazighe, arts de la rue, lecture et écriture, patrimoine, expositions...

La politique du conseil sera basée sur l'élaboration et la mise en œuvre de son programme d'animation culturelle sur trois niveaux de base :

Niveau 1 : Les grands événements soutenus par des accords de partenariat avec le groupe

| Événement | Data |
|---|--------------------|
| Festival Timitar | Juillet |
| Concert pour la Tolérance | Octobre – Novembre |
| Festival Cinéma et Migrations | Novembre |
| Festival du Film Amazighe | Septembre |
| Festival film documentaire | Juin |
| Festival de théâtre et des arts de la scène | Octobre |
| Festival Sahara | Août |
| Foire Internationale d'art Contemporain | Décembre |
| Université d'été | Juillet |

Niveau 2 : Des rendez-vous culturels soutenus par la communauté :

| Événement | Data |
|---|----------------------|
| Festival International du Folklore Traditionnel | Août |
| Amougar Jazz | Mai |
| Forum International pour la jeunesse africaine | Octobre |
| | Juin |
| Holi | Mars |
| Festival des Arts de la Rue | Avril |
| Festival Bilmawne | Juillet |
| Festival Issmgane | Juin |
| Représentations théâtrales | Exposition mensuelle |

Niveau 3 : Les activités de la commune

| Événement | Data |
|--------------------------------------|--|
| Id Inayer | Janvier |
| Soirée des Rwaiss | Septembre |
| Programme culturel d'été | Juillet et Août |
| Matinées pour les enfants | Dernier dimanche de chaque mois - Vacances scolaires |
| Expositions d'art et de photographie | Toute l'année / exposition mensuelle |
| Lecture et livre | Toute l'année / une activité par mois |
| Layali Ramadan | Mois du Ramadan |

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 10 : Offre culturelle et artistique - Carte et Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|---|----|--|
| Agenda culturel | 1 | Animation des espaces verts de la ville |
| | 2 | Animation des espaces socio-culturels de la ville |
| | 3 | Animations des places publiques de la ville |
| | 4 | Organisation de nouveaux événements d'envergure nationale et internationale (compétitions sportives, salon de l'emploi, Festival Bilmawen,...) |
| | 5 | Création du Grand Prix d'Excellence dans les différents domaines de la création amazighe |
| Événements artistiques et culturels Amazigh | 6 | Organisation des célébrations du nouvel an amazigh Id Yenayer |
| | 7 | Création d'un festival international Bilmawen |
| | 8 | Organisation des journées Amazighes |

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 11 : Espaces socio-culturels

Renforcement des équipements culturels de la ville à travers la construction et le réaménagement de plusieurs bâtiments

Notre ambition de faire d'Agadir un **phare culturel** au niveau local mais aussi dans le bassin méditerranéen nous a mené à lancer plusieurs projets de construction, aménagement et réaménagement de divers espaces culturels, tels que l'**Institut National des Beaux-Arts** d'Agadir, créé en partenariat avec le Ministère de la Culture.



Figure 20 : Médiathèque d'Agadir

Ces **nouveaux espaces socio-culturels** serviront pour accueillir les différentes manifestations culturelles et artistiques de la ville, mais aussi pour être un lieu de rendez-vous pour **encourager les initiatives artistiques et culturelles** des citoyens.



Détail des travaux types de réaménagement des centres culturels :

- Réhabilitation globale de l'espace
- Réaménagement des salles selon les normes par type d'activité
- Aménagements extérieurs : passages, jardin, gradins, etc
- Vidéosurveillance

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 11 : Espaces socio-culturels - Carte et Chiffres

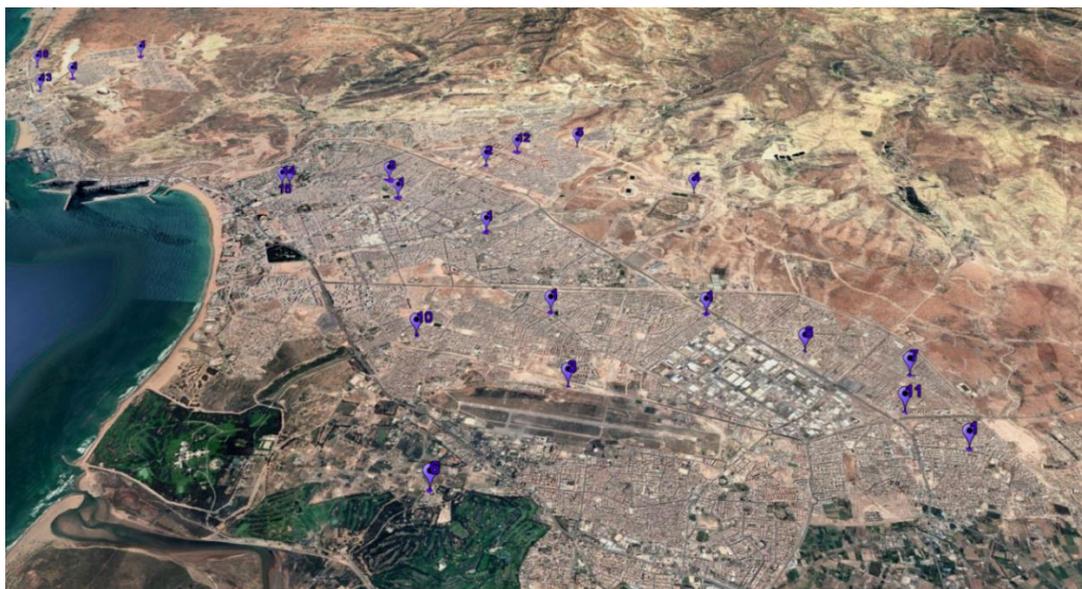


Figure 21 : Carte des projets d'équipements sociaux-culturels de la ville

Légende de la carte ci-dessus

| N° | Projet |
|----|---|
| 1 | Réaménagement des maisons de quartiers dans la ville |
| 2 | Equipement de la maison de quartier Hay Mohamadi |
| 3 | Equipement de la maison de quartier Stilya |
| 4 | Réaménagement de la maison de quartier Imounsis |
| 5 | Réaménagement de la maison de quartier Ighil Ouderdour |
| 6 | Construction de la maison de quartier Aghroud Bensergao |
| 7 | Construction d'une maison de jeunes à Adrar |
| 8 | Construction d'une maison de jeunes à Tilila |
| 9 | Réaménagement du complexe culturel Khair Eddine |
| 10 | Réaménagement du complexe culturel Oudaden |
| 11 | Réaménagement du complexe culturel Adrar |
| 12 | Equipement du complexe culturel Doha Hay Mohamadi |
| 13 | Equipement du complexe culturel Miftah Sahel |
| 14 | Aménagement de la galerie d'exposition Olhao |
| 15 | Aménagement d'un espace enfants au jardin Olhao |
| 16 | Réaménagement du centre d'accueil Hassania Anza |

| N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|--|---|---------------|------------------------------|-------------------------|
| 19 | Réaménagement du complexe culturel Adrar - Travaux | 5 000 000 | 2025 | 2026 |
| 20 | Réaménagement du complexe culturel Adrar - Equipements | 2 500 000 | 2025 | 2025 |
| 21 | Equipement du complexe culturel Doha Hay Mohamadi | 5 000 000 | 2024 | 2024 |
| 22 | Equipement du complexe socio culturels Miftah Sahel | 3 000 000 | 2024 | 2024 |
| 4. Autres projets d'infrastructure culturelle | | | | |
| 23 | Aménagement de la galerie d'exposition Olhao - Travaux | 1 000 000 | 2024 | 2025 |
| 24 | Aménagement de la galerie d'exposition Olhao - Equipements | 1 000 000 | 2025 | 2025 |
| 25 | Aménagement d'un espace enfants au jardin Olhao - Travaux | 1 000 000 | 2024 | 2025 |
| 26 | Aménagement d'un espace enfants au jardin Olhao - Equipements | 1 000 000 | 2025 | 2025 |
| 27 | Réaménagement du centre d'accueil Hassania Anza - Travaux | 6 000 000 | 2025 | 2026 |
| 28 | Réaménagement du centre d'accueil Hassania Anza - Equipements | 1 500 000 | 2026 | 2026 |

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 12 : Musées

Enrichissement du **paysage culturel** de la ville à travers le développement de son **offre muséale**

L'offre muséale de la ville sera intensifiée pour enrichir son **paysage culturel** à travers la création de nouveaux **grands musées** dans les lieux phares de la ville, combinés à de **petits musées** adossés à des structures existantes tels que le musée des dinosaures d'Anza ou le musée universitaire des météorites.



Figure 23 : Nouveau musée de la mémoire d'Agadir



Figure 22 : Kasbah d'Agadir Oufella

De nouveaux concepts innovants pourront également être mis en place, tels que des **projections lumineuses** sur des façades pour mettre en valeur les édifices construits par des architectes internationaux, qui ont laissé leurs empreintes sur de nombreux bâtiments de la ville après le séisme de 1960. Les jardins de la ville récemment habilités seront inclus dans le paysage artistique et culturel de la ville. En effet, ils serviront **d'exposition ouverte et permanente d'installation et œuvres artistiques**.

Enfin, pour se rapprocher encore plus des citoyens et les faire bénéficier de la **richesse culturelle** de leur ville, une **présence web** sera également assurée à cette offre muséale à travers un site culturel en ligne.

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 1 : Territoire Attractif | Axe 3 : Phare Culturel

Volet 12 : Musées - Carte et Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Catégorie | N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|---------------------------------------|----|---|------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Musées | 1 | Réaménagement du Cinéma Salam | A préciser à mi-mandat | 2022 | 2023 |
| | 2 | Reconfiguration du musée Amazigh en musée d'art moderne et contemporain | 1 000 000* | | |
| Musée et autres projets culturels PDU | 3 | Réhabilitation de l'ancien siège de Bank Al Maghrib en musée de la reconstruction et de la Mémoire d'Agadir | Projet PDU | | |
| | 4 | Construction du musée du patrimoine Amazigh | Projet PDU | | |
| | 5 | Construction du musée Timitar | Projet PDU | | |
| | 6 | Création et mise à niveau d'un Réseau de Lecture Public | Projet PDU | | |
| | 7 | Réhabilitation d'anciens bâtiments de la Ville en lieux de culture | Projet PDU | | |
| | 8 | Réaménagement de la Kasbah d'Agadir Oufella | Projet PDU | | |

* Budget déjà mis à disposition avant ce plan d'action communal

DIMENSION 2

VILLE DURABLE ET INTELLIGENTE

BUDGET 413 MDH



Vision

Faire d'Agadir un modèle de ville citoyenne, durable et intelligente en Afrique et dans le bassin méditerranéen



Résultats escomptés

- Œuvrer en faveur de la participation et de l'engagement des citoyens pour dynamiser la culture et l'action citoyennes
- Faire briller Agadir par ses performances environnementales
- Augmenter l'efficacité et la qualité de service au citoyen à travers les nouvelles technologies

Axe 4

Ville Citoyenne

Œuvrer en faveur de la participation et de l'engagement des citoyens pour dynamiser la culture et l'action citoyennes

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Budget

Budget de
fonctionnement



Partenaires potentiels

Associations de la société civile,
université et établissements
d'enseignement



Résultats escomptés

- Soutenir les initiatives citoyennes innovantes et répondant aux objectifs de développement durable
- Encourager l'excellence et intégrer les gadiris du monde
- Mettre en place des comités de quartiers et motiver les citoyens de la ville à la participation citoyenne
- Mettre en place un budget citoyen annuel

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 4 : Ville citoyenne

Volet 13 : Initiatives citoyennes

Encourager les **initiatives citoyennes** innovantes

Les initiatives citoyennes permettent aux citoyens d'intervenir dans le développement de leur quartier et de la ville pour **améliorer la vie quotidienne** et à **assurer le bien-être général**.



La commune œuvre à encourager la **participation citoyenne** en ouvrant un canal direct pour la **remontée d'idées et de projet**, en apportant son soutien sous différentes formes et en mettant en place un budget citoyen pour soutenir les **initiatives les plus durables** et ayant le plus d'**impact positif sur la vie des citoyens**.

Des **ateliers de sensibilisation à la citoyenneté** participative seront également organisés pour encourager tous les citoyens à s'impliquer dans le développement de leur quartier et de leur ville.

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 4 : Ville citoyenne

Volet 14 : Excellence et gadiris du monde

Valoriser l'excellence et fédérer les gadiris du monde autour du développement de leur ville

Une **cérémonie annuelle** sera organisée pour **valoriser l'excellence** parmi les gadiris avec des remises de prix pour les **talents** de la ville tout **âge** et domaine **confondus**.



Afin de renforcer les liens entre la ville et la diaspora et dans l'objectif d'impliquer tous les gadiris dans le développement durable de leur ville, des **rencontres d'échanges** seront organisées avec les gadiris du monde, à l'occasions de divers événements tels que la Journée internationale de la migration et la Journée nationale des migrants. Ces échanges auront pour objectif de **donner la parole à la diaspora** mais aussi de **profiter de son expertise** dans différents domaines liés à la gestion communale, au développement durable et à l'innovation.

Dimension 2 : Ville durable & intelligente | Axe 4 : Ville citoyenne

Volet 15 : Comités de quartier

Soutenir le **développement durable** de la ville à travers la mise en place des **comités de quartier**

Les comités de quartier sont des **groupements participatifs** qui permettent aux citoyens et acteurs locaux de se rencontrer pour échanger autour de projets liés à la **vie des quartiers**.



Des **campagnes de sensibilisation** seront organisées pour encourager et faciliter la création de comités de quartier. L'objectif étant d'avoir un comité par quartier, pour mieux répondre et mieux **structurer les demandes des citoyens**.

Des rencontres entre les comités de quartier et la commune seront programmées de manière régulière pour **traiter les besoins des quartiers**.

Dimension 2 : Ville durable & intelligente | Axe 4 : Ville citoyenne

Volet 16 : Budget Citoyen

Soutenir les initiatives citoyennes via l'instauration d'un Budget Citoyen Annuel

Le budget Citoyen a pour objectif d'encourager les **projets citoyens les plus innovants** qui répondent à des objectifs de développement durable de la ville et qui sont alignés avec son plan d'action communal.



A cet effet une **plateforme** sera mise en place pour permettre aux citoyens de soumettre leurs idées de projet visant à **améliorer la qualité de vie** dans les quartiers et à les développer.

Axe 5

Agadir Eco-cité

Faire briller Agadir par ses performances environnementales et réintégrer la nature en ville

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



 Budget

373 MDHS



Partenaires potentiels

Ministères, Région SM, Associations de la société civile, Haut-commissariat aux Eaux et Forêts, établissements publics, Organisations internationales



Résultats escomptés

- Préserver la nature et lutter contre le réchauffement climatique
- Collecter et traiter les déchets dans le respect de l'environnement
- Utiliser les ressources de la ville de manière raisonnée
- Protéger la santé des citoyens et appliquer les règles d'hygiène

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 5 : Agadir Eco-cité

Volet 17 : Préservation de l'environnement et sensibilisation

Préserver la nature, lutter contre le réchauffement climatique et lancer une politique de **forêts urbaines**

Dans son plan d'action, la ville d'Agadir s'intéresse à plusieurs facettes de l'écocité. Face aux enjeux climatiques, la commune compte mettre en place un **coefficient de biotope** (proportion des surfaces favorables à la biodiversité ou éco-aménageable par rapport à la surface totale) dans tous les nouveaux projets de construction urbaine, favoriser le développement des **startups vertes** et développer un pôle de formation d'innovation et de recherche dans l'**économie verte**.



1ère région à décliner un Plan Territorial de lutte contre le Réchauffement Climatique

Le développement des **forêts urbaines**, l'aménagement des **coulées vertes** et le réaménagement des **espaces verts** sont toutes des actions prévues pour offrir des **espaces de fraîcheur, de régulation climatique**, mais aussi de loisirs et de découverte de la nature et des paysages aux citoyens. L'objectif est de tendre vers un ratio de **8m² d'espace vert par habitant** entièrement **arrosés par des eaux usées traitées**.

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 5 : Agadir Eco-cité

Volet 17: Préservation de l'environnement et sensibilisation - Cartes



 Espace vert PAC

 Espace vert PDU

Figure 24 : Carte de répartition des nouveaux espaces verts

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 5 : Agadir Eco-cité

Volet 18 : Propreté et gestion des déchets

Gestion intelligente de la collecte des déchets

La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et ses visiteurs. La ville met un point d'honneur à agir dans ce domaine et va lancer un plan consacré à la gestion de la **propreté publique**. Ce plan est composé d'un ensemble d'actions coordonnées visant à **réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins** sur le territoire de la commune.

Les actions les plus importantes de ce plan sont les suivantes :

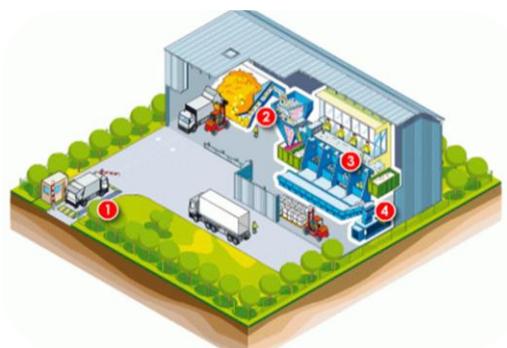
- Mettre fin aux points noirs et favoriser la propreté dans toute la ville
- Mener des campagnes de communication et de sensibilisation
- Intensifier le processus de nettoyage sur les sites les plus fréquentés
- Améliorer les conditions de travail des agents
- Suivi et contrôle des prestations fournies
- Application des lois réglementaires
- Lavage et entretien des poubelles, sites et camions
- Continuer le tri pré-sélectif des déchets
- Renforcement des équipements de collecte et de traitement des déchets selon le tableau suivant :

| Type | Disponible | A acquérir |
|-----------------------|------------|------------|
| Balayeuse | 2 | 2 |
| Chargeuse | 6 | 2 |
| Benne entrepreneur | 11 | 2 |
| Bennes Tasseuses | 21 | 5 |
| Mini Bennes Tasseuses | 1 | 4 |

Cette gestion intelligente de la collecte aura un impact bénéfique direct sur l'aspect écologique et environnemental du territoire, ainsi que sur le **bien-être des habitants**. La commune compte dans ce sens **valoriser jusqu'à 40% des déchets collectés**.



La commune d'Agadir compte également mettre en place des **campagnes de sensibilisation** sur les **gestes écocitoyens**, à travers des **panneaux d'information** et une campagne sur les **réseaux sociaux**. L'objectif est que chaque gadiri et visiteur de la ville adopte un **comportement citoyen et responsable** à travers des gestes simples.



Tri sélectif des déchets avec une capacité de 1000 T /jour
 Enfouissement quotidien des déchets restants non traités
 Éliminer les odeurs quotidiennes émanant de la décharge
 Traitement du lixiviat à hauteur de 200 - 300 m3 /jour

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 5 : Agadir Eco-cité

Volet 19 : Gestion durable des ressources

Optimiser l'utilisation des ressources dans le respect de l'environnement



La commune d'Agadir lance de nouvelles actions respectueuses de la nature, de la biodiversité et plus globalement de l'environnement.

Elle vise une **réduction des émissions de gaz à effet de serre** pour tous types d'acteurs, favorise les **énergies renouvelables**, déploie des **systèmes intelligents** de gestion de la **ressource hydrique** en fonction du terrain et des conditions, favorise la **réutilisation des eaux usées** et bien d'autres actions qui feront d'Agadir une ville durable.

Seules les eaux traitées sont utilisées pour l'arrosage des espaces verts et leur réseau parviendra à tous les parcs et jardins principaux de la ville. La consommation énergétique sera également fortement réduite grâce au suivi de la consommation d'électricité en temps réel avec des **compteurs connectés**, à la **généralisation de l'éclairage LED** et au recours aux **énergies renouvelables**. Enfin, la **consommation de carburant** sera **monitorée** informatiquement et les itinéraires de déplacements seront optimisés et **suivis par GPS**.

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 5 : Agadir Eco-cité

Volet 19 : Gestion durable des ressources - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|--------------------------------|----|--|
| Gestion durable des ressources | 1 | Réduire la consommation énergétique communale (carburant, électricité et eau) |
| | 2 | Favoriser les énergies renouvelables généraliser la LED |
| | 3 | Actualiser les diagnostics énergétiques du patrimoine communal |
| | 4 | Réutiliser des eaux usées épurées dans l'irrigation des espaces verts |
| | 5 | Favoriser la biodiversité et planter des espaces végétales adaptées aux conditions locales |
| | 6 | Animer et sensibiliser sur la protection de l'environnement |

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 5 : Agadir Eco-cité

Volet 20 : Santé et Hygiène

Protéger la **santé des citoyens** et appliquer les **règles d'hygiène**

La ville d'Agadir souhaite offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie de qualité et met en place un ensemble d'actions dans ce sens.

Pour garantir l'hygiène des espaces publics, la ville a décidé d'installer dans le cadre de partenariats Public/Privé et en nombre suffisant, des équipements hygiéniques et d'assurer un nettoyage fréquent.

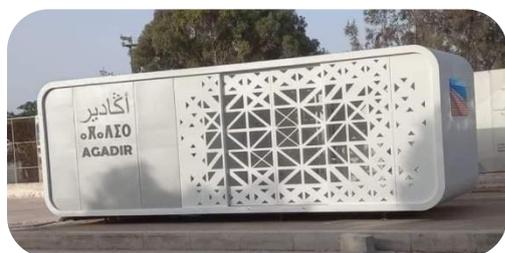


Figure 26 : Installation toilettes publique



Figure 25 : Refuge pour chiens errants

Pour protéger les citoyens vis-à-vis des animaux errants, la commune prévoit de disposer d'un refuge d'envergure régionale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats errants. Elle prévoit également la modernisation du centre antirabique d'une manière conforme aux besoins.

NB : Voir les volets « Infrastructure moderne » ainsi que les autres volets pour plus de détails

Axe 6

Agadir Numérique

Augmenter l'efficacité et la qualité de service au citoyen à travers l'utilisation des nouvelles technologies et œuvrer au succès du projet de transition digitale

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



 Budget

40 MDHS



Partenaires potentiels

Ministères et région SM



Résultats escomptés

- Digitaliser les services de la commune au citoyen et créer des centres de formation numérique
- Augmenter la performance et la productivité de la commune
- Faire de la data un levier de développement de la commune
- Mettre en place le jumeau numérique de la ville d'Agadir

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 6 : Agadir numérique

Volet 21 : Expérience Citoyen

Offrir aux citoyens et autres parties prenantes des **services digitalisés efficaces** et faciles à utiliser

La commune d'Agadir place le citoyen au cœur de la stratégie digitale Agadir Numérique. En effet, l'un des principaux objectifs de la digitalisation de la commune est de faciliter les interactions entre le citoyen et la commune en garantissant :

- L'accès à l'information
- La transparence des données
- L'efficacité dans le traitement des demandes et requêtes du citoyen

Ces objectifs seront atteints grâce au **déploiement des plateformes de services nationales** (exemple : watiqa.ma, chikaya.ma, rokhas.ma) mais également en mettant en place un **portail de E-services**.

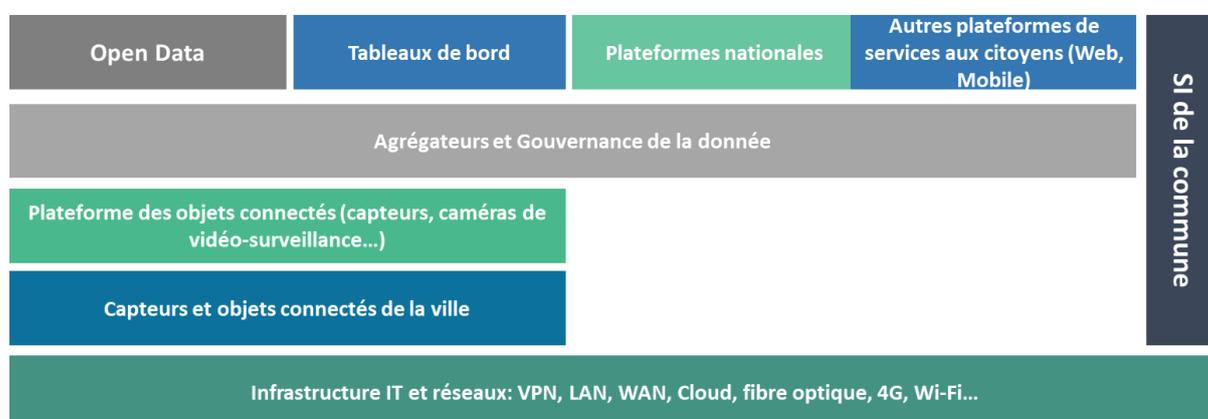


Figure 27 : Paysage numérique de la ville d'Agadir

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 6 : Agadir numérique

Volet 21 : Expérience Citoyen - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|------------------------|----|--|
| Plateformes Nationales | 1 | Programme de modernization de l'Etat Civil |
| | 2 | Plateforme WATIQA.MA |
| | 3 | Plateforme CHIKAYA.MA |
| | 4 | Plateforme MAJALISS.MA |
| | 5 | Plateforme ROKHASS.MA |
| Portail E-services | 6 | Site web www.Agadir.ma |
| | 7 | Chatbot procédures administratives |
| | 8 | Portail E-services |

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 6 : Agadir numérique

Volet 22 : Productivité

Améliorer la **performance** au sein de l'**administration** communale

L'amélioration des services au citoyen ne peut se faire sans une réelle transformation du **fonctionnement interne** de la commune avec le **soutien de la technologie**.



En effet, la revue et l'**amélioration des processus** internes de la commune est une brique essentielle dans la **transformation numérique** de cette dernière.

L'objectif est de mettre en place les outils digitaux nécessaires pour :

- Assurer la **gestion intégrée** des différents flux de la commune
- **Piloter les projets** de la commune de manière rigoureuse
- **Travailler de manière collaborative** et efficace
- Lancer un chantier important de **gestion électronique des documents** et de **protection des archives** communales.

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 6 : Agadir numérique

Volet 23 : Ouverture et Collaboration

Ouverture de données à travers un **portail** **Open Data**

Dans une **démarche d'ouverture et de transparence**, la commune d'Agadir a prévu plusieurs initiatives permettant aux individus et aux organisations d'accéder aux **données publiques** de la commune.



Cette ouverture vise à faciliter l'**accès à l'information** et à créer une dynamique d'échange et d'innovation. Des **hackathons** seront organisés pour utiliser les **données ouvertes** afin de créer des **solutions innovantes** permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la ville et de **résoudre des problématiques communes**.

La commune a l'ambition de développer un **écosystème** complet stimulant l'**innovation**, en attirant des **champions technologiques** de différents secteurs (Services IT, ITO/BPO...) et en encourageant le **développement de start-ups** d'innovation technologique dans le cadre de la création d'un **pôle Technologie et Innovation**.

Dimension 2 : Ville durable et intelligente | Axe 6 : Agadir numérique

Volet 24 : Jumeau numérique et Objets connectés

Améliorer la performance de la commune et ses services via le **Digital Twin**

Dans le cadre de sa **démarche Smart City**, la commune d'Agadir lancera le projet de la création du **jumeau numérique** de la ville d'Agadir.

Ce concept innovant permet de **cartographier la ville** grâce aux nouvelles technologies et **objets connectés** pour résoudre de manière plus efficaces les différentes problématiques de la ville.



Le jumeau numérique peut être utilisé par exemple pour :

- Piloter différents **indicateurs environnementaux** : qualité de l'air, nuisance sonore, nuisance visuelle et détecter des incidents de manière plus réactive
- **Améliorer les recettes** de la ville grâce à une meilleure gestion des taxes d'occupation du domaine public
- Optimiser la **planification urbaine** et le **développement durable** de la ville
- Augmenter la **visibilité de la ville** en créant des **visites virtuelles** des différents lieux phares de la ville
- Connecter tous les **compteurs d'eau d'électricité**
- Déployer l'**arrosage intelligent**

DIMENSION 3

ASSEMBLÉE OUVERTE

BUDGET 15 MDH



Vision

Renforcer le modèle démocratique et la gestion inclusive à travers une gouvernance ouverte centrée sur le citoyen



Résultats escomptés

- Dynamiser le partage d'informations d'utilité publique et promouvoir la marque Agadir
- Mettre en place une stratégie financière et fiscale prospective en veillant aux équilibres et en maîtrisant les risques
- Organiser au mieux les services et les collaborateurs au service des citoyens dans la réalisation du Plan d'Actions Communal

Axe 7

Communication transparente

Dynamiser le partage d'informations d'utilité publique, mobiliser les acteurs concernés par la communication et promouvoir la marque territoriale Agadir



Budget

5 MDHS



Partenaires potentiels

Ministères, Région SM, Média



Résultats escomptés

- Améliorer la visibilité de la marque territoriale
- Renforcer la communication externe
- Renforcer la communication publique et presse
- Développer la communication interne

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 25 : Marque territoriale et partenariats internationaux

Fédérer les citoyens et les partenaires autour de la **marque territoriale** de la ville d'Agadir

La commune d'Agadir s'engage à lancer un programme de **marketing territorial** visant à doter Agadir d'une marque territoriale qui lui permettra d'**augmenter sa visibilité**, de développer l'économie de la ville et de renforcer les différents secteurs clés de la ville.

Une équipe dédiée à la **promotion de la destination** auprès des agences internationales sera mise en place à cet effet en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux.



Figure 28 : Objectifs du marketing territorial

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 25 : Marque territoriale et partenariats internationaux - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement :

| Catégorie | N° | Projet |
|---|----|---|
| Développement de la marque territoriale | 1 | Création de la marque territoriale d'Agadir |
| | 2 | Campagnes de communication autour de la marque territoriale |
| | 3 | Créer un label pour les entreprises locales |
| | 4 | Mise en place de totems dans les lieux phares de la ville |
| | 5 | Création d'un guide virtuel de la ville d'Agadir |

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 26 : Communication externe

Augmenter la **visibilité** de la commune et participer à la **sensibilisation** des citoyens via la **communication externe**

La communication externe de la commune constitue un **levier important** pour renforcer la **relation de confiance** entre la commune et ses citoyens.

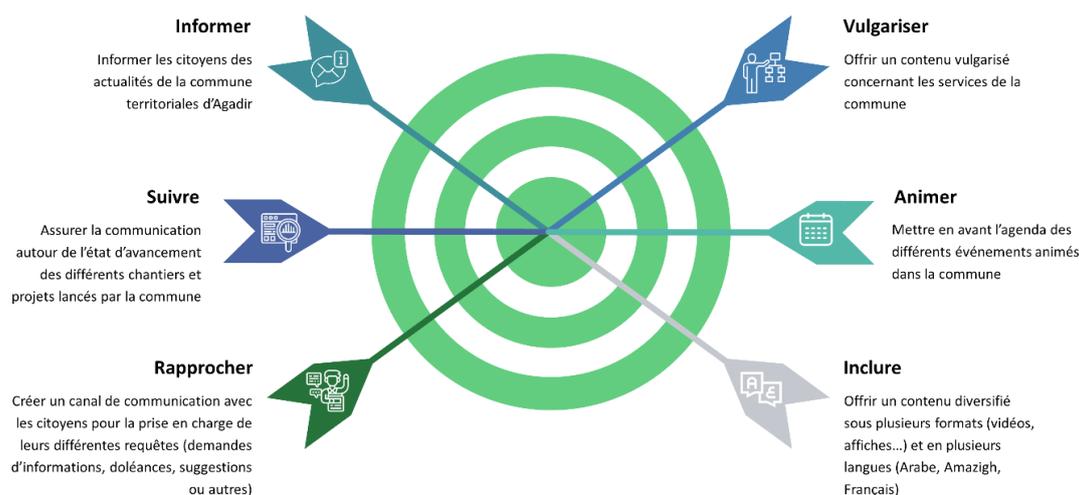


Figure 29 : Objectifs de la communication externe de la commune

La commune territoriale d'Agadir mettra en place un ensemble d'actions visant à renforcer et **améliorer sa communication externe**. La commune d'Agadir compte également améliorer sa **présence en ligne** à travers l'animation et la **diffusion de contenu** sur différents réseaux sociaux.

Des **capsules vidéo** en arabe, amazigh et en français seront créées autour des différentes thématiques traitées par la commune pour vulgariser des informations importantes. Ces capsules vidéo seront partagées sur les **réseaux sociaux** mais également sur un **nouveau site web** complet et évolutif.

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 26 : Communication externe - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement :

| Catégorie | N° | Projet |
|----------------------------------|----|---|
| Outils de communication externes | 1 | Entretien du site web de la commune |
| | 2 | Alimentation régulière de la plateforme Open Data de la commune |
| Réseaux sociaux | 3 | Animation des pages Facebook et Instagram de la commune |
| | 4 | Création de capsules vidéos de vulgarisation |
| | 5 | Création d'une chaîne Youtube de la commune |

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 27 : Communication publique et presse

Renforcer la relation avec les **médias** et différentes **institutions** et **partenaires**

Une **bonne relation avec les médias** et les différentes institutions permettra d'augmenter la **notoriété de la commune** d'Agadir, d'échanger sur les potentialités de développement de partenariats et de créer le débat autour de problématiques communes.



Plusieurs actions seront mises en place pour créer et renforcer les relations de la commune avec ses différents partenaires, tels que l'organisation régulière de **conférences de presse**, l'organisation d'**interview One-on-One** avec les élus pour échanger autour de différentes thématiques ainsi que la **diffusion des sessions du conseil** avec possibilité de poser des questions en amont.

La commune s'ouvrira également plus aux professionnels de la **presse locale et nationale** pour **co-crée un nouveau modèle de collaboration** commune/médias.

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 27 : Communication publique et presse - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement :

| Catégorie | N° | Projet |
|--------------------------------|----|--------------------------|
| Communication Presse et médias | 1 | Communiqué de presse |
| | 2 | Dossiers de presse |
| | 3 | Conférence de presse |
| | 4 | Interview One To One |
| | 5 | Image Bank / Vidéotheque |
| Communication institutions | 6 | Réunions périodiques |
| | 7 | Newsletters périodiques |
| | 8 | Emailing |
| | 9 | Idea Labs |

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 28 : Communication interne

Améliorer la **performance** de la commune via une **communication interne** efficace

Une **communication interne performante** est cruciale pour le bon fonctionnement d'une commune. Elle permet aux fonctionnaires et élus de prendre des décisions en connaissance de cause et de **mieux gérer l'information** en temps voulu. Elle permet également d'**augmenter le sentiment d'appartenance** des cadres de la commune, de **fédérer les équipes** autour de valeurs partagées et de faire des publics internes de **meilleurs ambassadeurs** de la commune territoriale d'Agadir.



Plusieurs actions seront mises en place afin de garantir la **fluidité de la communication** interne au sein de la commune. Cela se fera notamment à travers la mise en place d'outils de **travail collaboratif** et d'outils de **gestion électronique des documents**.

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 7 : Communication Transparente

Volet 28 : Communication interne - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement :

| Catégorie | N° | Projet |
|-----------------------|----|---|
| Communication interne | 1 | Développement d'un Intranet de la commune |
| | 2 | Mise en place d'outils de travail collaboratif (messagerie instantanée, mails, partage de documents...) |
| | 3 | Création d'une newsletter interne périodique |
| | 4 | Mise en place de réunions périodiques régulières |
| | 5 | Mise en place d'un outil de reporting interne |

Axe 8

Finances équilibrées

Mettre en place une stratégie financière et fiscale prospective en veillant aux équilibres et en maîtrisant les risques



Budget

*Budget inclu dans le budget Smart City et dans le budget de fonctionnement



Partenaires potentiels

Ministères, BERD



Résultats escomptés

- Améliorer la performance financière
- Monétiser les actifs
- Diversifier les sources de financement
- Optimiser et digitaliser les processus

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 8 : Finances équilibrées**Volet 29 : Performance financière**

Elargir l'assiette des **revenus fiscaux**, dynamiser le **recouvrement** et **rationaliser les dépenses**

La **performance financière** reflète la santé financière de la commune, rassure les partenaires publics et permet de dégager des excédents budgétaires pour **améliorer en continu le développement de la ville**. La priorité dans ce volet sera donnée aux actions suivantes :



- **Elargissement de l'assiette des revenus fiscaux** par la révision des taux et des bases d'imposition ;
- **Dynamisation du recouvrement** par l'assainissement des restes à recouvrir et le suivi et l'évaluation des campagnes de recouvrement afin d'augmenter les recettes de la commune
- **Maitrise et rationalisation des dépenses de fonctionnement** par :
 - Réduction des dépenses non essentielle ;
 - Apurement des anciens dossiers en attente (Appels d'Offre)

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 8 : Finances équilibrées

Volet 30 : Monétisation des actifs

Monétiser les actifs non essentiels ou non performants

La **cession d'actifs non stratégique** permet non seulement de **générer des produits de cessions**, mais aussi de **diminuer les coûts de gestion** y afférents (gardiennage, maintenance, etc.).

La monétisation d'actifs immobiliers non stratégiques (exemple : terrains nus non exploités, équipements obsolètes, etc.) se présente comme une réelle **source de financement supplémentaire**. En voici la démarche :



- Identification & suivi des **actifs non performants, dégradés ou à vendre** ;
- **Céder les actifs non essentiels à hauteur de 500 MDH** ; exp : Immeuble A, Dépôts d'Amsernat, Camping, abattoir, parc communal.
- **Dynamiser les recettes de concessions à travers :**
 - Actualisation de la base et la valeur locatives des biens communaux
 - Multiplication des entreprises gestionnaires pour une plus grande concurrence
 - Révision du modèle de gestion et des tarifs de concession notamment pour les parkings, Agadir Oufella et plus globalement l'occupation du domaine public

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 8 : Finances équilibrées

Volet 31 : Sources de financement

Diversification des sources de financement pour un effet de levier plus important

La Commune s'est dotée d'une stratégie de financement **novatrice** en vue de faire face à ses engagements : A la clé notamment, la **première émission obligataire** réalisée par une commune qui s'inscrit dans le cadre du nouveau décret n°2.22.33 du 21 janvier 2022 donnant l'accès pour les communes au **financement sur le marché des Capitaux**.



Approche de la ville :

- **S'ouvrir au financement via le marché des capitaux**



Émission obligataire : l'opération qui vient de permettre de lever 1 milliard de dirhams par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels nationaux et internationaux, permet de diversifier les sources de financement

- **Optimiser le coût de financement** par le remboursement anticipé de l'encours actuel de dette FEC et libération de capacités financières



La commune s'apprête à saisir cette opportunité pour le remboursement anticipé de son encours actuel de la dette FEC s'élevant à **416Mdh** afin de libérer ses capacités financières au profit de son programme de développement.

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 8 : Finances équilibrées

Volet 32 : Digitalisation du suivi financier

Le digital au service de la finance

La **digitalisation du service finance** de la commune offre de multiples bénéfices : **accroître les recettes** communales tout **en générant des économies**, et **gagner en efficacité** et en agilité opérationnelle.

Dans ce cadre la commune vise à :

- **Digitaliser le service financier à travers :**
 - Le système d'information de gestion des recettes (GIR) ;
 - Le système d'information de gestion des dépenses (GID) ;
 - La plateforme Rokhas ;
 - La plateforme Téléservice pour la gestion de la délivrance des attestations de régularité fiscale.
- **Digitaliser le paiement des taxes par :**
 - Une application de gestion de la base de données des contribuables ;
 - L'amélioration de l'adressage ;
 - Une plateforme de collecte des taxes.



Axe 9

Gouvernance responsable

Organiser au mieux l'administration communale et ses collaborateurs au service des citoyens dans la réalisation du Plan d'Action Communal

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



 Budget

10 MDHS



Partenaires potentiels

BERD, Institutions nationales, ONG nationales et internationales



Résultats escomptés

- Augmenter l'efficacité de l'organisation
- Optimiser les processus internes
- Développer les compétences du personnel communal
- Monitorer le PAC et le PDU

Dimension 3 : Assemblé ouverte | Axe 9 : Gouvernance responsable

Volet 33 : Organisation

Améliorer l'efficacité organisationnelle de l'administration communale à travers un référentiel des emplois et compétences

Le **référentiel des emplois et compétences** devient un outil indispensable pour la **gestion organisationnelle** aussi bien dans le public que dans le privé. Au-delà du fait de **clarifier les rôles et les responsabilités** de chaque service et de chaque individu, il permet à toutes les ressources humaines de devenir actrices de la performance de leur organisation et de la progression de leurs compétences. Dans ce cadre, la commune d'Agadir met l'efficacité organisationnelle au cœur de ses priorités de gouvernance et utilisera le REC comme un des principaux **outils de pilotage** RH interne.



Le **référentiel des emplois et compétences** permettra de :

- **Lister les compétences** idéalement requises pour exercer chaque emploi en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être
- **Evaluer le niveau des compétences** et de prendre les mesures nécessaires pour ajuster le niveau de compétences aux **besoins de la stratégie communale**
- **Anticiper les besoins en formation** et se préparer aux **métiers d'avenir** de la gestion communale

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 9 : Gouvernance responsable

Volet 34 : Processus

Améliorer l'efficacité opérationnelle au service des citoyens en adoptant les lignes directrices **ISO 18091** pour les collectivités locales

La ville tient à accroître et à conserver la **confiance de ses citoyens**. Elle vise à atteindre et maintenir un **haut niveau de qualité** dans sa manière de fonctionner pour assurer une **prospérité économique et un progrès social durables** à ses habitants. Cela inclut une **interaction avec les politiques nationales et régionales** de manière cohérente, homogène et compatible. La ville d'Agadir s'engage donc dans une démarche de **gestion de la qualité** avec les priorités suivantes :

Optimiser les processus opérationnels

Standardiser le travail

Développer l'adaptabilité du personnel

Rationaliser les tâches

Identifier et supprimer les gaspillages

Développer la discipline et la responsabilité du personnel

Dimension 3 : Assemblé ouverte | Axe 9 : Gouvernance responsable

Volet 35 : Gestion des compétences

Approfondir l'ensemble des **connaissances théoriques** acquises et **développer le savoir-faire** et **savoir-être** du personnel de la commune

Le **plan de formation** de la ville d'Agadir reflète ses orientations stratégiques, l'évolution de ses services et les besoins en compétences nécessaires à la mise en œuvre de son plan d'actions.

La vocation du plan de formation est multiple :

- Assurer les **montées en compétences** nécessaires à l'atteinte des objectifs du mandat municipal ;
- Donner aux services et aux agents les moyens d'accomplir leurs missions et s'assurer de leur **capacité à réagir et à innover** ;
- Accompagner les évolutions à court et moyen terme, en ce qui concerne les **métiers d'avenir** de l'administration communale et les souhaits d'évolution professionnelle de ses agents ;



La commune envisage d'exécuter le plan à travers une **ingénierie de formation** complète, afin de décliner des formations telles que :

- | | |
|--|---|
| • Les bases de l'accueil ; | • Formation de la police administrative ; |
| • Gestion du temps et du stress ; | • Gestion des situations de violence ; |
| • Communication en public ; | • Formation en secourisme ; |
| • Gestion des situations difficiles en accueil du public ; | • L'entretien des sols sportifs, Etc. |
| • Formation générale aux espaces verts ; | • Gestion de projets |
| • L'achat circulaire et solidaire ; | • Gestion des risques |
| • Formation des animateurs des structures d'accueil de la jeunesse ; | • Lean management |
| | • Etc. |

Dimension 3 : Assemblée ouverte | Axe 9 : Gouvernance responsable

Volet 36 : Suivi des projets

Mettre en œuvre une meilleure **gestion de projets** pour assurer la bonne déclinaison du **plan d'action communal**

Le **monitoring** du Plan d'Action Communal est un élément clé pour la réussite de sa mise en œuvre. Il s'agit là de suivre un ensemble d'**indicateurs** de façon rapprochée. Une synthèse sous forme de **tableau de bord** sera transmise de façon régulière au **comité de pilotage** afin d'anticiper toute situation de blocage et de gérer tout imprévu à temps.

La commune d'Agadir mettra sur pied une équipe réduite de gestion de projet appelée **PMO** qui aura participé à la préparation du **PAC** et qui veillera au **suivi de sa réalisation**, à l'**accompagnement** des équipes terrain à la **gestion rapide et agile** des situations de blocage.



En termes de suivi, cette équipe s'assurera notamment de ceci :

Respect du
périmètre des
projets

Engagement
des parties
prenantes

Respect et
gestion des coûts
et des délais

Respect de la
qualité des
travaux

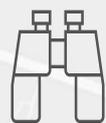
Gestion des
risques

Communication
de l'état
d'avancement

DIMENSION 4

INFRASTRUCTURE MODERNE

BUDGET 1 796 MDH



Vision

Faire d'Agadir une métropole moderne et un modèle d'évolution urbaine en Afrique et dans le bassin méditerranéen



Résultats escomptés

- Renforcer la gestion patrimoniale et veiller à une planification spatiale raisonnée pour un développement stable, harmonieux et équitable
- Doter la ville d'une infrastructure solide et à même de l'accompagner dans sa mutation en métropole moderne
- Assurer un déplacement fluide et confortable des personnes et des biens à travers une mobilité multi modale efficiente

Axe 10

Gestion patrimoniale et urbanistique

Consolider la gestion patrimoniale et la planification spatiale de la ville en veillant à l'équité territoriale

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Budget

40 MDHS



Partenaires potentiels

La région SM, Ministères,
(Habitat, Intérieur,
Energie), Al Omrane



Résultats escomptés

- Assurer une planification urbaine prospective et inclusive et création de nouveaux centres urbains
- Sécuriser la transmission du patrimoine aux générations futures
- Couvrir tous les quartiers de la ville en adressage et signalisation
- Mettre à niveau les quartiers sous-équipés de la ville

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique

Volet 37 : Planification urbaine et nouveaux centres urbains

Assurer une **planification urbaine** prospective et inclusive et émergence de **7 nouveaux centres urbains** à Agadir

La commune d'Agadir vise la couverture de l'ensemble de la ville par des **plans d'aménagements sectoriels** pour plus d'équilibre et une meilleure intégration entre les différents types d'espaces, et prévoit l'intégration de la **planification écologique** dans ses plans pour assurer une **harmonisation de la ville avec la nature** et donc une amélioration de la **qualité de l'environnement**.

L'Agence Urbaine, partenaire du conseil municipal, a déployé à cet effet des efforts considérables. Les premiers résultats sont à la hauteur des efforts fournis. Ci-dessous l'état d'avancement des différents plans d'aménagement sectoriels pris en charge par l'Agence Urbaine :

| Plan d'aménagement sectoriel | Etat d'avancement |
|--|--------------------------|
| Agadir centre touristique (708 Ha) Agadir nouveau centre urbain (1176 Ha) | Homologués en 2022 |
| Hay Mohammadi (815 Ha) | En cours d'homologation |
| Agadir Sud (2458 Ha) Agadir Tikiouine (superficie à définir) | En cours d'établissement |
| Anza (superficie à définir) | A établir |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique

Volet 37 : Planification urbaine et nouveaux centres urbains - Chiffres

Liste des actions programmées - Budget d'investissement

| Catégorie | N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|--|----|----------------------------------|--------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Planification urbaine et nouveaux centre urbains | 1 | Créer 7 nouveaux centres urbains | Voir les autres éléments | 2022 | 2027 |

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|--|----|--|
| Planification urbaine et nouveaux centre urbains | 1 | Panification spatiale : 1 plan homologué, 3 plans encours d'homologation et 1 plan à créer |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique

Volet 38 : Sécurisation du patrimoine

Sécuriser le patrimoine et le préserver pour les générations futures

La ville d'Agadir dispose d'un **patrimoine exceptionnel**. Elle compte plusieurs édifices patrimoniaux qui doivent être préservés. Consciente que ce patrimoine est aujourd'hui un **facteur de richesse de la ville**, de **transmission entre générations** et d'**attractivité** pour l'économie locale, la commune d'Agadir vise à mettre en place une stratégie protégeant toute la zone abritant ce patrimoine, pour le préserver, le faire vivre et éviter sa dégradation.



Figure 32 : Bâtiment Bank Al Maghrib



Figure 33 : Intérieur Collège Sous Al Alima



Figure 34 : Intérieur Bâtiment communal

La ville lance aussi un **programme d'assainissement de ses biens fonciers** actuels par la **conservation et l'enregistrement** de ses derniers et par **l'élargissement de son assiette foncière** dans la mesure du possible.

Les actions mises en œuvre dans ce cadre sont les suivantes :

- **Mise en œuvre de la convention de 1990** avec les biens privés de l'état concernant 171 titres **sécurisant ainsi au gadiris un total de 193 Ha**
- **Délimitation administrative** des quartiers Piemonts, Bensergao, Aghrod, Tikiouine et Jardin Olhao

- **Régularisation de la situation d'équipements importants** parmi lesquels Souk El Had, le conservatoire de musique, le jardin de l'avenue Moulay Abdellah, le musée municipal du complexe Ahl Souss, la place Al Amal
- **Assainissement** de 22 dossiers de lotissements et de 11 dossiers de voie de fait

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique

Volet 38 : Sécurisation du patrimoine - Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Catégorie | N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|---------------------|----|---|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Bâtiments communaux | 1 | Mise à niveau des bâtiments communaux - mise à niveau du BHM (santé et environnement) - réaménagement de l'hôtel de ville - modernisation de l'annexe de Tablborjt - réaménagement de l'annexes kheyr Eddine (Culture) - modernisation de l'Annexe Inbiaat - Transfert du Parc communal à Bikarrane | 40 000 000 | 2022 | 2027 |

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|----------------------------|----|---|
| Sécurisation du patrimoine | 1 | Sécuriser le patrimoine pour les générations futures |
| | 2 | Etendre l'assise foncière de la commune en prévision des projets futurs |
| | 3 | Valoriser le patrimoine communal |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique

Volet 39 : Adressage et signalisation

Couvrir tous les quartiers de la ville en adressage et signalisation

Le système d'adressage et de signalisation est un élément essentiel dans le développement de la ville. En partenariat avec les autorités locales, la commune couvrira l'ensemble de son territoire avec un schéma d'adressage complet et une délimitation territoriale efficace et performante.

Cela permettra d'atteindre un ensemble d'objectifs, notamment :

- Contrôle et gestion des domaines et du domaine public urbain (voirie, équipements et équipements multi-usages...)
- Valoriser les équipements et services communaux (annexes, équipements socio-culturels ou sportifs...)
- Valorisation de bâtiments et des sites d'intérêt (promotion touristique)
- Amélioration du positionnement et du guidage à l'aide du GPS basé sur une approche intégrée
- Faciliter les interventions d'urgence (ambulance, police, pompiers...)
- Déterminer les qualifications et les capacités fiscales et améliorer les revenus
- Gestion efficace des différents réseaux de concessionnaires
- Assurer une meilleure planification urbaine

Le périmètre du projet d'adressage est composé des cinq volets ci-dessous :

1. Système de codage :

Déterminer le système de codage à adopter pour effectuer les différentes opérations suivantes :

1. Découper le territoire en zones adressables homogènes, constituées notamment de quartiers, de secteurs et d'agglomérations.
2. Nommer les places publiques et les routes.
3. Numérotation des bâtiments

2. Conception d'adressage :

Le plan d'adressage est élaboré à partir d'une base géographique qui comprend des données documentées sur les limites départementales et administratives, la toponymie des quartiers et la dénomination d'un ensemble de voies et de places publiques.

3. Schéma de placement des panneaux :

Élaboration d'un plan de pose des panneaux des places et voies publiques, et spécification des systèmes et des emplacements pour leur installation.

4. Le registre public des adresses

Il s'agit d'une base de données d'adressage composée des informations suivantes :

- Informations liées à la localisation : le nom de l'arrondissement, le nom de l'annexe administrative, le nom du quartier,
- Informations relatives aux places publiques et voies : type de voies (rue, avenue, ruelle, passage, etc.), point de départ et point d'arrivée, longueur et largeur.
- Informations relatives aux immeubles bâtis : noms des immeubles, numéro d'entrée principale, usage (habitation, commerce, industriel, professionnel, services, utilité publique, etc.), nombre d'étages et de commerces ou d'appartements les constituant, numéros, et mode d'exploitation.

5. Incarnation dans l'espace public

Installation efficace des plaques signalétiques des places et voies publiques, et de la numérotation des bâtiments dans le respect de toutes les règles et mesures applicables en matière de : taille et dimensions des enseignes, matériaux, couleurs, composition, polices, type de lettrage, logo, etc...

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique**Volet 39 : Adressage et signalisation - Chiffres****Liste des actions programmées – Budget d'investissement**

| Catégorie | N° | Projet |
|----------------------------|----|---|
| Signalisation et adressage | 1 | Adressage et élaboration d'un registre général des adresses |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 10 : Gestion patrimoniale urbanistique

Volet 40 : Quartiers sous-équipés - Chiffres

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|------------------------|----|---|
| Quartiers sous-équipés | 1 | Exécuter les plans d'aménagement des quartiers sous équipés |
| | 2 | Renforcer les équipements de 1ère nécessité |
| | 3 | Améliorer la voirie, l'éclairage, les espaces verts et les équipements de sport, culture et loisirs |

Axe 11

Infrastructure urbaine

Doter la ville d'une infrastructure solide et à même de l'accompagner dans sa mutation en métropole moderne

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Budget

1 436 MDHS



Partenaires potentiels

Région, Ministères (Habitat, Intérieur, Energie) et Al Omrane



Résultats escomptés

- Renforcer les infrastructures et réaménager les voiries
- Végétaliser la ville à travers parcs, jardins et jetées vertes
- Renforcer les équipements sociaux, culturels et sportifs
- Transformer la ville d'Agadir en métropole moderne via le Programme de Développement Urbain 20-24

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 41 : Voirie et éclairage

Renforcer 250 KM de voirie et d'éclairage pour un budget de 1 376 MDH



En vue du **développement des infrastructures de base** en fonction des besoins de mobilité, la commune d'Agadir lance un **nouveau programme d'infrastructures** concernant :

- Le réaménagement ou la construction des voies, des trottoirs et des parkings
- La signalisation horizontale/verticale sur 36 axes importants et traversées des piétons
- L'aménagement de 94 carrefours et réponse à 179 demandes de citoyens
- L'aménagement des placettes, jardinières et le mobilier urbain
- Le renforcement et extension du réseau pluvial existant
- La généralisation de l'éclairage LED



- Voie de proximité
- Voie réaménagée
- Nouvelle voie

Figure 36 : Voirie et mise à niveau des quartiers

NB : Voir le volet 44 (PDU) pour le complément de projets

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 41 : Voirie et éclairage - Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Projet | Catégorie | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|---|---|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Quartiers sous-équipés (Piémonts) | Mise à niveau des quartiers | 90 000 000 | 2022 | 2023 |
| Tilila/Adrar 1ère tranche | Mise à niveau des quartiers - Réaménagement Axes principaux | 90 000 000 | 2023 | 2024 |
| Tilila /Adrar 2ème tranche | Mise à niveau des quartiers - Réaménagement Axes principaux | 90 000 000 | 2024 | 2025 |
| Anza Al Oulia Tranche 1 | Mise à niveau des quartiers - Réaménagement Axes principaux | 90 000 000 | 2024 | 2025 |
| Anza Al Oulia Tranche 2 | Mise à niveau des quartiers - Réaménagement Axes principaux | 35 000 000 | 2025 | 2026 |
| Lakhyam, Amsernat, My Rachid- | Mise à niveau des quartiers - Réaménagement Axes principaux | 50 000 000 | 2025 | 2026 |
| Hay Mohamadi | Mise à niveau des quartiers - Réaménagement Axes principaux | 80 000 000 | 2025 | 2026 |
| Haut Founty- Boutassra- | Mise à niveau des quartiers | 30 000 000 | 2024 | 2025 |
| Q.I, Hay Hassani- | Mise à niveau des quartiers | 18 000 000 | 2026 | 2027 |
| Quartier Zaitoune | Mise à niveau des quartiers | 15 000 000 | 2024 | 2025 |
| Agadir Centre - Tranche 1 | Réaménagement Axes principaux | 20 000 000 | 2024 | 2025 |
| Agadir Centre - Tranche 2 | Réaménagement Axes principaux | 25 000 000 | 2025 | 2026 |
| Dakhla, Al Qods- Tranche 1 | Mise à niveau des quartiers | 30 000 000 | 2025 | 2026 |
| Dakhla, Al Qods-Tranche 2 | Mise à niveau des quartiers | 40 000 000 | 2026 | 2027 |
| Prolongement voie Farah vers Giratoire BEO P1 | Création de voies | 9 435 000 | 2025 | 2026 |
| Prolongement voie Farah vers Giratoire BEO P2 | Création de voies | 5 100 000 | 2025 | 2026 |
| Prolongement voie Farah vers Giratoire BEO P3 | Création de voies | 2 720 000 | 2025 | 2026 |
| Voirie Farah - tronçon 1 | Création de voies | 850 000 | 2025 | 2026 |
| Liaison Wifaq Ibn Khaldoune | Création de voies | 1 800 000 | 2025 | 2026 |
| Accès Piscine Aghroud | Création de voies | 1 040 000 | 2024 | 2025 |
| Aghroud Rizq | Création de voies | 4 615 000 | 2025 | 2026 |
| Aghourd Tronçon 1 | Création de voies | 715 000 | 2025 | 2026 |
| Aghourd Tronçon 2 | Création de voies | 1 885 000 | 2025 | 2026 |
| Aghourd Tronçon 3 | Création de voies | 975 000 | 2025 | 2026 |

| Projet | Catégorie | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|--|-------------------------------|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Aghroud Voie structurante 1 | Création de voies | 14 300 000 | 2025 | 2026 |
| Aghroud Voie structurante 2 | Création de voies | 14 300 000 | 2026 | 2027 |
| Prolongement Mehdi Ben Abboud | Création de voies | 13 860 000 | 2026 | 2027 |
| Liaison Assaka Complexe culturel Part1 | Création de voies | 1 122 000 | 2024 | 2025 |
| Liaison Assaka RN1 Part2 (Ferrailleurs) | Création de voies | 2 610 000 | 2026 | 2027 |
| Ihchach – Assafaa- | Mise à niveau des quartiers | 50 000 000 | 2026 | 2027 |
| Massira, Sidi yousef, Riad Salam- | Mise à niveau des quartiers | 45 000 000 | 2026 | 2027 |
| Najah, Bouargane, Al Ouafae- | Mise à niveau des quartiers | 28 000 000 | 2026 | 2027 |
| Tassila 3 | Mise à niveau des quartiers | 20 000 000 | 2024 | 2025 |
| Al Houda, Salam | Réaménagement Axes principaux | 40 000 000 | 2025 | 2026 |
| Bensergao | Réaménagement Axes principaux | 40 000 000 | 2026 | 2027 |
| Tikiouine | Réaménagement Axes principaux | 25 000 000 | 2026 | 2027 |
| Généralisation de la LED dans l'éclairage public et mise en conformité du réseau d'éclairage public | Eclairage public | 280 873 000 | 2022 | 2027 |
| Smart lighting et télégestion | Eclairage public | 46 000 000 | 2022 | 2027 |
| Généralisation de la LED dans les bâtiments communaux | Eclairage public | 3 000 000 | 2022 | 2027 |
| Projet de sensibilisation des usagers des bâtiments | Eclairage public | 100 000 | 2022 | 2027 |
| Mise en place de système de monitoring énergétique pour les bâtiments communaux | Eclairage public | 3 600 000 | 2022 | 2027 |
| Ville solaire : équipements de bâtiments, stations de pompes et bornes de recharge pour voiture électrique par des stations solaires | Eclairage public | 12 000 000 | 2022 | 2027 |
| Mobilité électrique pour les astreintes / échantillon | Eclairage public | 400 000 | 2022 | 2027 |
| Mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques | Eclairage public | 1 200 000 | 2022 | 2027 |
| Mise en place de Projet de sensibilisation au niveau des écoles (concernant les aspects énergétiques) | Eclairage public | 500 000 | 2022 | 2027 |
| EESL (Energy efficiency and streetlighting) Lab (Plateforme pédagogique et centre de formation) | Eclairage public | 2 000 000 | 2022 | 2027 |
| Schéma directeur de l'assainissement | Assainissement | 60 000 000 | 2022 | 2027 |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 42 : Espaces verts

Végétaliser la ville à travers parcs, jardins et jetées vertes pour un budget de 280 MDHS

Redessiner des **quartiers apaisés**, plus **conviviaux**, riches en **espaces verts** et mettre à niveau et animer des parcs existants, telle est l'ambition de la ville d'Agadir.



Figure 37 : Espace vert - Jardin Ibn Zaydoun

Cette **végétalisation** est basée sur une étude approfondie de plusieurs éléments permettant de répondre aux besoins multiples et aux **contraintes environnementales**, à savoir :

- Variétés d'arbres
- Mobilier innovant de qualité
- Système d'irrigation intelligent et adapté à la sécheresse
- Utilisation des eaux grises traitées



75% des espaces verts irrigués à partir d'eaux grises*

*Etude de la RAMSA attestant d'un potentiel d'arrosage de 100% des espaces verts de la ville à partir d'eaux usées. Sources : CES-MED, RAMSA

NB : Voir le volet 44 (PDU) pour le complément de projets

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 42 : Espaces verts - Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Catégorie | N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|---------------|----|---|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Espaces verts | 1 | Réaménagement de la coulée verte de Taddart – Anza | 40 000 000 | 2024 | 2025 |
| | 2 | Parc urbain sur avenue Laayoune – Bensergao | 55 000 000 | 2025 | 2026 |
| | 3 | Coulée verte / Forêt urbaine Hay Mohammadi | 96 000 000 | | |
| | 4 | Ceinture verte Hay Mohammadi | 24 000 000 | | |
| | 5 | Parc urbain Najah | 30 000 000 | 2023 | 2024 |
| | 6 | Aménagement de la coulée verte Al Wafa Rja Fellah Al Fiddia | 20 000 000 | 2024 | 2025 |
| | 7 | Abords d'oued Tilila | 6 500 000 | 2023 | 2024 |
| | 8 | Espaces verts axes principaux - Tilila | 8 500 500 | 2014 | 2017 |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 43 : Equipements

Renforcer les équipements sociaux, culturels et sportifs

De nombreux équipements vont être créés, rénovés, développés ou réorganisés dans les différents secteurs de la commune d'Agadir, en plus de ceux prévus dans le cadre du PDU. Le but est d'améliorer et de diversifier les services rendus aux usagers.



Dans la perspective d'une **ville intelligente et durable**, la commune souhaite intégrer le plus d'éléments écologiques et intelligents possibles dans la création des équipements :

- Une architecture innovante respectant le cachet de la ville
- Une qualité de construction et d'aménagement de niveau mondial
- Des solutions durables en béton qui permettent de marier esthétique et écologie
- Le revêtement écologique autour des arbres
- L'économie de l'énergie avec l'éclairage connecté
- La généralisation de la technologie LED
- Un Mobilier urbain innovant pour lutter contre les îlots de chaleur
- La création ou réhabilitation des aires de jeux terrains en gazon synthétique ou en résine acrylique.

NB : Voir le volet 44 (PDU) pour le complément de projets

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 43 : Equipements - Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Catégorie | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|-------------|-------------------------|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Equipements | Equipements sportifs | 317 000 000 | 2022 | 2027 |
| | Equipement culturels | 88 200 000 | | |
| | Equipements sociaux | 74 000 000 | | |
| | Equipements économiques | 42 000 000 | | |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Volet 44 : Programme de Développement Urbain 2020 - 2024

Transformer la ville d'Agadir en métropole moderne via le Programme de Développement Urbain 2020-2024

Lancé le **04 février 2020** par **SM le Roi Mohamed VI**, le programme de développement urbain de la ville d'Agadir a pour ambition de **transformer la ville d'Agadir en métropole** disposant d'une **infrastructure urbaine moderne** et d'**équipements développés**.

Le programme s'étale sur la **période 2020 – 2024** et s'articule autour de **6 volets et 94 projets** couvrant l'infrastructure, la mobilité, la santé, l'éducation, le sport et la culture.

L'enveloppe de réalisation de ce programme s'élève à **6,2 MMDH** et a mobilisé plusieurs partenaires, dont la commune, qui finance le programme à hauteur de **2 MMDH**.

Le présent PAC inclut le **financement du reliquat du PDU à hauteur de 1,7 milliards** restant à la charge de la commune.



Figure 38 : Aménagement de l'entrée de la ville Bensergao

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 11 : Infrastructure urbaine

Tableaux des projets

Volet 1 : Réalisation de la première ligne du bus à haut niveau de service de la ville d'Agadir

| Axe | Projet |
|---|--|
| Réalisation de la première ligne du bus à haut niveau de service de la ville d'Agadir | Réalisation de la première ligne BHNS de la ville d'Agadir |

Volet 2 : Promotion culturelle et mise en valeur du Patrimoine et lieux de culte

| Axe | Projet |
|--|--|
| Protection et valorisation du patrimoine | Mise en valeur de la Kasbah d'Agadir |
| | Mise en valeur du site de l'Emblème National |
| | Aménagement de la place du Souvenir et construction du musée du patrimoine Amazigh |
| | Aménagement de la promenade du souvenir (Aciens Yachaech, Founty, Talborjt) |
| | Réhabilitation de l'ancien siège de Bank Al Maghrib en musée de la reconstruction et de la Mémoire d'Agadir |
| | Réhabilitation d'anciens bâtiments de la Ville en lieux de culture |
| Renforcement du patrimoine culturel | Réhabilitation des anciennes places d'après séisme d'Agadir |
| | Construction d'un complexe religieux, administratif et culturel au Quartier Founty |
| Promotion culturelle | Construction de la mosquée Salam |
| | Construction du centre de ressources documentaires et de la médiathèque de la ville d'Agadir |
| | Création et mise à niveau d'un Réseau de Lecture Public |
| | Construction d'un centre culturel au Quartier Founty |
| Promotion culturelle | Mise à niveau du Théâtre de verdure, Boulevard Mohammed V |
| | Création et équipement d'un Centre d'épanouissement culturel et artistique (à l'Ecole Youssoufia - Talborjt) |

Volet 3 : Préservation de l'environnement & aménagement des espaces verts

| Axe | Projet |
|---|--|
| Aménagement et équipement des parcs | Aménagement du parc urbain Ibn Zaydoun |
| | Réhabilitation du jardin Olhao |
| | Réalisation d'un Parc Urbain "Al Inbiaat" |
| | Réalisation du parc métropolitain de Tikiouine |
| Aménagement des espaces verts et places publiques | Mise à niveau du jardin Lalla Meryam |
| | Réhabilitation des jardins aux quartiers Charaf et Taddart |
| | Aménagement des espaces verts à Anza |
| | Aménagement des espaces verts à Bensargao |
| | Aménagement des espaces verts à Tikiouine |
| | Aménagement d'une place publique à Hay Mohammadi |
| | Aménagement d'une place publique à Al Houda |
| | Aménagement d'une place publique à Tilila |
| Rénovation du mobilier urbain de la ville | |

Volet 4 : Renforcement des équipements sociaux de base et amélioration du cadre de vie

| Axe | Projet |
|--|--|
| Réalisation d'infrastructures et mise à niveau des équipements Socio-sportifs, éducatifs et de Santé | Réalisation d'une salle polyvalente, Quartier Ryad Essalam |
| | Aménagement de deux centres socioculturel: Tikiouine Centre et Lakhyam |
| | Création d'un espace d'activité sociale, Quartier Amssirnat |
| | Réalisation d'un foyer féminin et d'une maison de jeune, Quartier Ryad Essalam |
| | Réalisation de 20 terrains de proximité |
| | Création d'une piscine Olympique au niveau du quartier Founty |
| | Création d'une Grande salle couverte au niveau de la Zone du Stade |
| | Réhabilitation de trois salles couvertes: Al Inbiaat, Zerktouni, Al Qods |
| | Aménagement du complexe sportif, Anza |
| | Création d'un centre socio-sportif de proximité, type A (Quartier Founty) |
| | Création d'un centre socio-sportif de proximité, type A (Quartier Adrar) |
| | Création d'une salle couverte quartier Al Houda |
| | Réalisation d'une salle couverte à Quartier Hay Hassani |
| | Réalisation d'une salle couverte à Tikiouine |
| | Réalisation d'une salle couverte à Anza Centre |
| | Réalisation d'une salle couverte à Anza Al Ouliya |
| | Réalisation d'une piscine à Bensergao Wifaq |
| | Réalisation d'une piscine à Hay Mohammadi |
| Réalisation d'une piscine à Bensergao Aghroud | |

| Axe | Projet |
|--|--|
| | Réalisation d'une piscine au Quartier Al Houda |
| | Construction de l'école primaire Hafsa Oum Al Mouminine à Hay ANZA ALOULYA |
| | Construction de l'école primaire ASSOU OUBASSLAM à Hay Alfarah Bensergao |
| | Construction de l'école primaire ALYARMOUK à HAY MOHAMMADI |
| | Construction de l'école primaire SIDI BOUGHAFER à Hay Founty ALOULIA |
| | Construction du lycée collegial SAAD BEN ABI WAQASS Tikiouine Assaka |
| | Construction du lycée collegial "HOUDA" Quartier Al Houda |
| | Construction du lycée collegial AICHA OUM ALMOUMNIN Aghroud |
| | Construction du lycée collegial MOHAMED KHEIR EDDINE quartier haut Founty |
| | Remplacement et extension de trois salles de classe à l'école Taqadoum Q Al Houda |
| | Remplacement et extension de deux salles de classe Unité scolaire Takwit N' Abderahmane |
| | Extension de six salles de classe du lycée COLLEGIAL IBNO TOFAYL Douar Amzil Bensergao |
| | Remplacement et extension de quarts salles de classe Au lycée collegial Idriss Lahrizi Tikiouine |
| | Extension de six salles de classe au lycée qualifiant Aabou Alabass Esebti à Bensergao |
| | Construction de deux espaces de santé jeune, à Anza et Talborjt |
| | Construction et équipement d'un centre de rééducation |
| | Construction et équipement d'un centre de diagnostic de la tuberculose et des maladies respiratoires (CDTMR) |
| | Construction et équipement d'une clinique de jour d'Agadir |
| | Complément de construction et équipement de l'hôpital de psychiatrie |
| | Réalisation /Rénovation d'un ensemble de Souk et marchés |
| Réhabilitation du marché municipal, Agadir centre | |
| Réalisation d'un marché à Taddart, Anza al oulya, Bloc D | |
| Réhabilitation du marché municipal, Talborjt | |
| Aménagement du souk Tikiouine et ses abords et délocalisation des ferrailleurs | |
| Amélioration du cadre de vie | Mise à niveau Urbaine des Quartiers Sous équipés de Tikiouine et autres secteurs 1 |
| | Mise à niveau Urbaine des Quartiers Sous équipés de Tikiouine et autres secteurs 2 |

Volet 5 : Renforcement des infrastructures et décongestionnement de la Ville d'Agadir

| Axe | Projet |
|---|--|
| Réalisation de la voie de contournement Nord-Est | Réalisation de la voie de contournement Nord-Est |
| Mise à niveau et Aménagement de la Voie Express | Réaménagement et urbanisation de la voie express |
| Mise à niveau et Aménagement des Entrées de la ville | Aménagement des entrées de la ville - Anza, Bensargao et Tikiouine |
| Aménagement des boulevards et voiries de proximité et réalisation d'un parking sous terrain | Mise à niveau de l'avenue Mohammed V |
| | Aménagement du barreau Est-Ouest |
| | Aménagement / Elargissement d'un ensemble d'Avenues et de Boulevards de la ville |
| | Réhabilitation et Renforcement de la voirie de proximité dans différents quartiers de la ville |
| | Réalisation d'un parking souterrain Al Inbiaat |
| Renforcement de l'éclairage public | |
| Installation d'un système intégré de vidéosurveillance | Installation d'un système intégré de vidéosurveillance |

Volet 6 : Aménagement urbain et impulsion de la zone touristique d'Agadir

| Axe | Projet |
|---|--|
| Aménagement urbain et impulsion de la zone touristique d'Agadir | Réalisation du bureau d'information touristique et du complexe administratif de la plage |
| | Mise à niveau de la vallée des oiseaux |
| | Aménagement d'un espace récréatif et espace vert |
| | Aménagement du schéma de circulation et de la voirie du secteur touristique de la ville |
| | Réaménagement de la corniche |
| | Mise à niveau de la trame viaire et aménagements divers yc éclairage publics |
| | Aménagement des espaces verts de la zone touristique |
| | Renforcement du mobilier urbain |
| | Aménagement d'équipements sportifs et récréatifs de proximité |
| | Construction du musée Timitar |
| Installation des équipements publics | |

Axe 12

Mobilité multimodale

Assurer un déplacement fluide et confortable des personnes et des biens à travers une mobilité multi modale efficiente

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



 Budget

320 MDHS



Partenaires potentiels

Région, FART, autres communes



Résultats escomptés

- Restructurer le réseau et optimiser les points d'échange et arrêts
- Veiller à la sécurité et au confort des usagers de la route via la mise en place d'un système de transport intelligent
- Assurer une bonne cohabitation entre les différentes solutions de mobilité
- Améliorer l'offre de stationnement

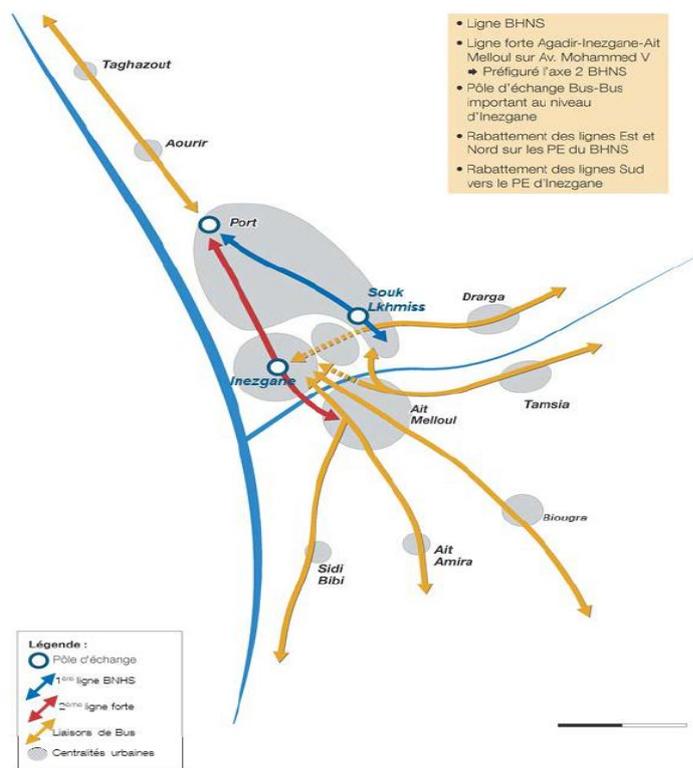
Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 12 : Mobilité multimodale

Volet 45 : Transport multimodal

Mettre en place de **3 lignes BHNS** sur **45 km** de longueur et assurer des **pôles d'échange performants**

Afin de doter le Grand Agadir d'une offre de transport collectif de qualité visant l'augmentation de la part modale de déplacements en transports collectifs par autobus, une **étude de restructuration** du réseau bus a été lancée par la SDL Agadir Mobilité, cette étude s'inscrit alors dans le cadre de la mise en œuvre de la première ligne BHNS dans le but de définir **un réseau de bus intégré et complémentaire**, ce réseau constituera l'ossature sur la base de laquelle sera définie l'offre physique du futur contrat de gestion déléguée du service public de transport collectif de personnes par autobus, dont le lancement est prévu au cours de l'année 2023.

Le réseau de transports collectifs (Bus et BHNS) permettra de transporter à terme environ 290'000 passagers par jour.



Une armature de **lignes fortes**

composée de

- **la 1^{ère} ligne BHNS** liant Agadir à Tikiouine;
- **une 2^{ème} ligne forte** liant Agadir-Inezgane-Ait Melloul en réponse à la forte demande entre ces trois communes.
- **une 3^{ème} ligne forte** liant Drarga à Inezgane. Cette ligne présente l'avantage d'assurer un maillage du réseau TCSP du Grand Agadir, par la liaison des lignes 1 et 2, via les PE d'Inezgane et Souk Lkhmiss.

Une performance améliorée du réseau

Une nouvelle structure du réseau basée sur la hiérarchisation des lignes

Le nouveau réseau de bus de l'agglomération du Grand Agadir a été organisé suivant 4 types de lignes :

- **Lignes TCSP (ligne BHNS)**, ligne forte en site propre. Le réseau est composé d'une ligne BHNS d'une longueur de 15,5 km ;
- **Lignes principales**, qui jouent le rôle **compléter le maillage** du réseau TCSP dans le centre de l'agglomération en réponse aux OD structurantes. Ces lignes sont dotées de fréquences régulières et performantes. Le réseau restructuré est composé de **14 lignes principales** ;

■ **Lignes périurbaines**, qui ont pour rôle principal "**transporter**" les clients depuis les zones urbaines excentrées vers les secteurs plus centraux. Le réseau restructuré est composé de **12 lignes périurbaines** ;

■ Lignes de desserte, qui ont pour rôle **desservir les territoires peu denses** de l'agglomération et **rabattre** les usagers sur les autres lignes centrales. Le réseau restructuré est composé de **11 lignes de desserte** ;

Cette hiérarchisation est un atout pour permettre un bon fonctionnement du réseau et une complémentarité entre les différents types de ligne.

Un réseau de bus alliant fonctionnalité et rentabilité

Le réseau de bus restructuré proposé rehausse le niveau d'offre globale du réseau avec une **offre kilométrique importante** qui est une conséquence directe des fréquences de passage prévues. Si le nombre de lignes n'a pas beaucoup changé par rapport à l'état actuel, sachant que le réseau assure une **couverture spatiale de tout le territoire**, c'est le nombre de bus affecté par ligne qui a évolué pour assurer un service de bon niveau.

Aussi, le ratio voyageur par kilomètre d'environ 3.8 voyageurs par kilomètre sur l'ensemble du réseau indique un **bon fonctionnement** du réseau global d'un point de vue opérationnel. A noter que ce ratio est au-dessus de la moyenne pour la majorité des lignes principales, transportant elles seules près de 58% des passagers totaux du réseau par jour.

Une évolution future du réseau TCSP

Le Grand Agadir lancera incessamment une étude de faisabilité de deux lignes de Transport Collectif en Site Propre (TCSP), la première concernera le corridor « Agadir – Bensergao – Dcheira – Inezgane – Ait Melloul » et la deuxième portera sur le corridor « Inezgane – Dcheira – Tikiouine – Drarga ». Le but de la réalisation de ces deux lignes étant de doter le Grand

Agadir d'un réseau TCSP qui constituera à terme une armature du réseau de transport collectif et se positionnera comme les lignes structurantes du réseau.

| Inputs | 2019 | 2023 avec BHNS | 2030 avec BHNS. Avec lignes de test | |
|---|------------|----------------|--|---------|
| Habitants : H | 1 689 440 | 1 847 710 | 2 140 720 | |
| Voyageurs annuels : V | 52 597 700 | 67 682 667 | 78 811 800 | + 49,8% |
| Production kilométrique annuelle : K | 17 698 700 | 20 490 264 | 24 326 900 | + 37% |
| Nombre de véhicules en circulation | 190 | 225 | 262 | + 36,8% |
| Longueur des lignes | 612 | 573 | 631 | |

| Indicateurs de performances du réseau de bus | 2019 | 2023 avec BHNS | 2030 avec BHNS. Avec lignes de test | |
|---|--------|----------------|--|---------|
| Offre kilométrique : Km offerts / habitant : K/H | 10,5 | 11,1 | 11,4 | + 8,2% |
| Voyageurs / Habitant : V/H | 31 | 37 | 37 | + 18,3% |
| Kilomètres annuels/longueur des lignes | 14 460 | 17 867 | 19 287 | + 29,9% |

| | | | | |
|---|--------|---------------|---------------|--|
| Voyageurs / Kilomètre : V/K annuel | 3,0 | 3,3 | 3,2 | |
| Kilomètres annuels/véhicule | 93 151 | 91 068 | 92 851 | |

Source : Etude de restructuration du réseau au sein du périmètre de la gestion déléguée du service public de transport collectif de personnes par autobus du Grand Agadir (Rapport mission 4)

Afin d'assurer une **bonne performance du réseau de bus** et notamment des lignes principales du réseau, la commune prévoit la mise en place des **mesures d'accompagnement** nécessaire pour faciliter l'accessibilité des usagers :

- Mise en place des voies de bus et des **voies d'approches**
- Mise en place des **cheminements piétons** clairs et dégagés permettant aux usagers et notamment aux **personnes à mobilités réduite** un accès facile
- Signalisation et délimitation de la voie bus par un **marquage au sol**
- Installation des **panneaux de direction** dédiés

NB : Voir le volet 44 (PDU) pour le complément de projets

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 12 : Mobilité multimodale

Volet 45 : Transport multimodal - Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Catégorie | N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|----------------------|----|-------------|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Transport multimodal | 1 | Lignes BHNS | 200 000 000 | 2022 | 2027 |

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|----------------------|----|--|
| Transport multimodal | 1 | Amélioration de la performance du réseau de bus et renégociation du contrat de l'opérateur |

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 12 : Mobilité multimodale

Volet 46 : Système de transport intelligent

La technologie au service de la sécurité et du confort des usagers

Pour assurer la liaison des stations avec le centre-ville, la ville prévoit d'intégrer une démarche de **transport intelligent** qui permettra d'assurer la sécurité pour les habitants et les touristes, la lisibilité des prix et les contrôle des abus via :

- Une **application multimodale** regroupant l'ensemble des transports publics de la ville (BHNS, Bus, taxis, etc.)
- La **localisation en temps réel** de bus appartenant à une ligne de bus spécifique
- La possibilité d'acheter des tickets ou **souscrire à des abonnements**, et valider son ticket à bord des transports publics



- Des alertes et **notifications** lors de perturbations du réseau, et proposition de chemins et solutions alternatifs
- La **coopération avec des partenaires** (comme Google Maps), pour avoir des itinéraires complets faisant appel aux transports en commun

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 12 : Mobilité multimodale

Volet 47 : Mobilité légère

Œuvrer pour la **mobilité légère** et répartir de manière optimale des **pôles d'échange** et des arrêts facilement accessibles à tous

La ville d'Agadir vise à développer les offres de déplacements et les **infrastructures adéquates** pour une **ville propre et sans pollution**.



Elle décide donc de développer la **mobilité douce** en renforçant l'utilisation des moyens de transport alternatifs à la voiture et aux véhicules motorisés, à travers l'aménagement de **circulations piétonnes et cyclables** pratiques et sécurisées ainsi que l'installation des **supports de vélo**, des stations de parking trottinette et, à l'avenir, des **bornes de recharge** pour tout **véhicule électrique**.

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 12 : Mobilité multimodale

Volet 48 : Offre de stationnement

Renforcer l'offre de **stationnement** de la ville pour **atteindre** un total de **73 000 places** de stationnement

Pour améliorer la mobilité dans la ville et faciliter les déplacements, le plan d'action de la commune prévoit de **renforcer l'offre de stationnement** via la construction de 2 nouveaux **parkings souterrains**.



Figure 39 : Réalisation de parkings souterrains

La commune compte également **revoir le mode de gestion des parkings** de la ville pour améliorer la qualité des services aux utilisateurs. Chaque place de stationnement de la ville a été **recensée et géolocalisée** dans l'objectif de créer **15 lots équilibrés**. Un **cahier de charges** pour l'attribution de la gestion de ces parkings sera mis en place. Ceci devrait **trippler les revenus** de l'offre de stationnement pour la ville.

Ces nouveaux aménagements permettront de **limiter le stationnement gênant** sur les espaces publics, de **limiter la circulation dans certains secteurs**, d'optimiser l'utilisation des transports en commun et de **sécuriser l'utilisation des parkings**.

NB : Voir le volet 44 (PDU) pour le complément de projets

Dimension 4 : Infrastructure Moderne | Axe 12 : Mobilité multimodale

Volet 48 : Offre de stationnement - Chiffres

Liste des actions programmées – Budget d'investissement

| Catégorie | N° | Projet | Budget en MAD | Date de lancement des études | Date de fin des travaux |
|------------------------|----|----------------------|---------------|------------------------------|-------------------------|
| Offre de stationnement | 1 | Parkings souterrains | 120 000 000 | 2022 | 2027 |

Liste des actions programmées dans le cadre du budget de fonctionnement

| Catégorie | N° | Projet |
|------------------------|----|--|
| Offre de stationnement | 1 | Création de 15 lots de parking et revue des cahiers de charges |

SYNTHESE DU PAC EN CHIFFRES



ΣΥΟΕ Ι 8X0ΛΣΟ
مدينة أكادير
VILLE D'AGADIR